

Remerciements

Marine Bedel, Bernard Coisy

Résumé :

L'idée de pratiques culturelles dominantes renvoie à une double définition. D'une part, il s'agit de considérer les pratiques culturelles les plus massivement répandues, d'autre part la notion de dominant renvoie à une forme de culture pratiquée par une élite socioculturelle et socioéconomique. L'analyse des publics des bibliothèques en France montre une surreprésentation des catégories sociales supérieures, celles qui dominent culturellement. Par ailleurs l'image persiste que les bibliothèques ne s'adressent pas aux populations les plus modestes, celles les plus marquées par une culture de masse. La répartition des groupes sociaux dans les usages qu'ils font de la médiathèque se calquerait ainsi d'une manière logique aux segmentations sociales des pratiques culturelles. Deux enquêtes de terrains menées à Lorient en 2000 et en 2005 montrent cependant que les usages de la bibliothèque selon la catégorie sociale ne renvoient pas systématiquement à des assignations de classes sociales. Les usages en bibliothèques peuvent même être révélateur d'une forme de rupture d'un conformisme culturel.

Descripteurs :

Sociologie de la culture

Bibliothèques – évaluation

Bibliothèques – utilisation

Bibliothèques et société

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

Studies on the social aspects of the culture in France show that the uses of the culture is usually the fact of people from the upper classes of the society. Regarding who are the patrons in the french libraries, it appears that they also come from the same part of the population. A link between the users of the culture and the patrons in libraries is strong. But regarding two surveys about the Library of Lorient (France) in 2000 and in 2005, it seems that the patrons from the lower class of the society do not behave in the library in the way they are expected to, according to their social rank.

Keywords :

Culture – Social aspects

Libraries – Evaluation

Libraries use studies

Libraries and society

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
PARTIE 1 : LES PRATIQUES CULTURELLES DOMINANTES.....	10
1. LES PRATIQUES CULTURELLES.....	10
1.1. <i>Les données statistiques</i>	10
1.1.1. Les résultats des enquêtes.....	10
1.1.2. Des pratiques tournées vers l’audiovisuel.....	11
1.1.3. Les conséquences du facteur audiovisuel.....	12
1.2. <i>Un facteur d’évolution récent : Internet</i>	13
1.2.1. Les internautes et les usages culturels.....	13
1.2.2. Les pratiques de téléchargement.....	14
2. LES EFFETS DE MASSE.....	15
2.1. <i>Culture de masse et diversification des goûts</i>	15
2.1.1. Les médias de masse.....	15
2.1.2. La diversification des goûts.....	16
2.2. <i>Des pratiques socialement différenciées</i>	17
2.2.1. Les catégories sociales consommatrices de culture.....	17
2.2.2. Le rôle du niveau scolaire.....	18
2.2.3. Le poids du capital culturel.....	19
3. L’ÉCLECTISME DES PRATIQUES CULTURELLES.....	19
3.1. <i>Dilution de la culture légitime</i>	19
3.2. <i>Diversité de pratiques</i>	21
PARTIE 2 : PRATIQUES CULTURELLES ET BIBLIOTHÈQUES.....	24
1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.....	24
1.1. <i>L’expansion des bibliothèques</i>	24
1.2. <i>Les publics des bibliothèques</i>	25
1.2.1. Des catégories dominantes.....	25
1.2.2. Des utilisateurs diplômés.....	25
1.3. <i>La lecture : première clé pour l’entrée en bibliothèque</i>	26
2. UNE ÉTUDE DE TERRAIN À LORIENT.....	27

2.1. <i>Eléments démographiques</i>	27
2.2. <i>L'enquête du contrat ville-lecture</i>	28
3. ÉLÉMENTS DE PRATIQUES CULTURELLES	28
3.1. <i>Profils de lecteurs</i>	30
3.2. <i>Des comportements induits par le milieu socioéconomique</i>	31
3.2.1. <i>L'effet de surreprésentation</i>	31
3.2.2. <i>Disparités d'accès à la culture</i>	32
4. UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE DE LORIENT	33
PARTIE 3 : LE DÉTERMINISME DES USAGES À LA BIBLIOTHÈQUE...	35
1. LES RAPPORTS DES USAGERS AVEC LES COLLECTIONS	35
1.1. <i>La lecture, premier élément quantitatif</i>	35
1.1.1. <i>La domination de l'emprunt des livres</i>	35
1.1.2. <i>La consultation de livres pour les plus jeunes</i>	37
1.2. <i>Les collections de disques, deuxième élément quantitatif</i>	39
1.3. <i>Dernier élément quantitatif, les collections de films</i>	41
2. LA BIBLIOTHÈQUE UTILITAIRE	45
2.1. <i>L'utilité pour les études et la scolarité</i>	45
2.2. <i>Etre informé</i>	48
3. INTERNET, UN FACTEUR D'INÉGALITÉS	51
3.1. <i>Disparités des comportements par rapport aux médias</i>	51
3.2. <i>Internauts en médiathèque</i>	53
PARTIE 4 : LE PARADOXE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.....	56
1. DÉTERMINISME DE COMPORTEMENT ?	56
1.1. <i>conformité de comportement</i>	56
1.2. <i>L'habitus-programme</i>	59
1.3. <i>Les modérations dans l'habitus-programme</i>	60
2. DISTINCTION À L'ŒUVRE DANS LES BIBLIOTHÈQUES	64
2.1. <i>Formulation d'hypothèse</i>	64
2.2. <i>Distinction chez les moins légitimes culturellement</i>	67
2.3. <i>Images de la différence chez les usagers</i>	69
3. UN MODÈLE EN QUESTION ?	71

3.1. <i>Des usagers en nombre limité</i>	71
3.2. <i>La question des modalités d'accès</i>	72
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	78
Monographies.....	78
Articles.....	80
Sites Internet.....	82
TABLE DES ANNEXES	84

Introduction

Les débats sur l'exception culturelle, lors des négociations du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en 1994, posaient pour principe de soustraire la culture à la libéralisation du commerce des services. L'exception culturelle fût alors un outil pour résister au démantèlement du système de financement public et des politiques de soutien à la création artistique et littéraire, face à une libéralisation totale. A travers ces débats, deux visions de la culture s'affrontent, d'un côté elle est considérée comme un objet marchand, de l'autre elle est un enjeu public. Les politiques culturelles en France ont visé à promouvoir la création artistique et littéraire et à assurer leur diffusion auprès d'une population espérée de plus en plus importante et de plus en plus diversifiée. L'idée de la démocratisation culturelle fût le fil conducteur des politiques publiques depuis qu'il existe un ministère chargé des affaires culturelles. Depuis le mouvement de libéralisation des services s'est accentué, notamment par la succession de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) au GATT et avec les négociations de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services) et le concept d'exception culturelle a peu à peu cédé la place à celui de diversité culturelle. Dans le même mouvement, la culture aurait subi une forme d'uniformisation consécutive d'un alignement sur la culture anglo-saxonne, et surtout américaine. Parallèlement, la démocratisation de la culture se serait révélée limitée en dépit d'une visibilité accrue des grands équipements culturels (Louvre, BnF,...) et d'un maillage territorial conséquent (musées, bibliothèques, scènes nationales,...). L'opinion générale en matière culturelle en est là : libéralisation des services, marchandisation de la culture, uniformisation, démocratisation mitigée. La tendance irait jusqu'à opposer une forme de culture dominante, issue d'une consommation de masse et d'une uniformisation, à une culture légitime, supportée par les pouvoirs publics et qui repose sur l'idée de valeurs artistiques et littéraires proches des élites de la société. Cette dichotomie révélerait que la masse du publique n'adhère pas à l'image d'une culture savante d'une élite sociale et intellectuelle.

Dans ce contexte, quel rôle reste-t-il aux bibliothèques publiques, reconnues comme indissociables de la démocratisation culturelle ? Cela pose la question de la démocratisation de l'accès à la diversité culturelle et à la création face à une standardisation annoncée d'objets de consommation culturelle. En un sens, les bibliothèques peuvent-elles constituer une alternative au regard de l'uniformisation de la culture dominante ? La question sous-tend deux enjeux. Il s'agit d'abord de considérer la démocratisation de la culture dans le sens d'une ouverture de la culture des élites intellectuelles et sociales vers les catégories plus défavorisées culturellement. Ensuite, la bibliothèque serait le lieu symbolique du non-conformisme à la culture marchandisée et normative.

Pour répondre à cette question, le document présent se structure en quatre grandes parties. Dans une première étape, la notion de culture dominante est passée aux cribles des pratiques culturelles pour formaliser ce qui constitue la tendance générale des Français en termes d'usages culturels. En seconde partie, les pratiques culturelles en bibliothèque sont analysées pour rechercher des profils d'utilisateurs. La troisième partie s'intéresse aux usagers des bibliothèques pour savoir s'ils agissent en fonction de déterminisme. La dernière partie illustre le paradoxe des bibliothèques publiques en France : entre conformisme et rupture.

Partie 1 : les pratiques culturelles dominantes

1. Les pratiques culturelles

Le propos n'est pas de développer une enquête supplémentaire sur ce thème. Il s'agit de dégager quelques indicateurs permettant de broser un tableau des pratiques culturelles les plus répandues.

1.1. Les données statistiques

1.1.1. Les résultats des enquêtes

D'après les chiffres¹ du Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture et de la Communication, il est possible de séquencer les pratiques culturelles en trois grands types qui correspondent à trois manières plus ou moins complémentaires d'établir des rapports entre la culture et l'individu.

Les pratiques extérieures liées à la fréquentation d'un équipement ou d'une institution constituent le premier ensemble. Plus de la moitié (52 %) des enquêtés ont été au cinéma au cours des douze derniers mois, et 46 % d'entre eux ont visité un monument historique. Entre un tiers et un quart des personnes sondées sont allées dans des expositions ou au musée. Il s'agit de pratiques culturelles liées avant tout à une démarche volontairement tournée vers l'extérieur et qui est plus ou moins en adéquation avec une vision d'une culture légitime (beaux-arts, patrimoine).

Le deuxième type d'activités concerne les pratiques artistiques des amateurs. À peine 12 % des personnes enquêtées ont eu des pratiques liées aux arts plastiques ou ont fait de la photographie. 9 % ont joué d'un instrument de musique. Les chiffres relevés pour la pratique artistique en amateur sont relativement faibles.

¹ *Pratiques culturelles : sur 100 personnes de 15 ans et plus au cours des douze derniers mois. Mini chiffres clés, édition 2005.* [En ligne]. Consulté le 14/09/05 sur <http://www.culture.gouv.fr/dep/mini_chiff_04/fr/pratiq.htm>

Le troisième et dernier type d'activité est lié à des pratiques qui touchent au domaine de l'intime, dans le sens où elles se déroulent majoritairement dans le cadre privé du foyer. Il est bien évident que tous types de pratiques culturelles a un rapport étroit avec l'intime et participe de manière active à la construction identitaire de l'individu, mais contrairement aux deux premiers types d'activités qui s'appuient plus sur des démarches dans l'espace social et donc sur des codes de sociabilité, le dernier groupe de pratiques culturelles correspond beaucoup plus à des usages privés de la culture. Il s'agit principalement de la lecture, de l'écoute de musique et du visionnement de vidéos. Un quart des enquêtés écoute des disques, deux tiers ont vu des vidéos, lu un quotidien régional et lu au moins un livre au cours des douze dernier mois.

Ces quelques chiffres mettent à minima en exergue les pratiques culturelles les plus répandues en France.

1.1.2. Des pratiques tournées vers l'audiovisuel

Sans conteste, les activités liées à l'audiovisuel (cinéma, disques et vidéos) sont les plus significatives des pratiques culturelles des Français. Les activités de lecture, indifférenciées entre la lecture de la presse et celle des livres, occupent la deuxième place en termes d'usage.

Les dépenses culturelles² consacrées par les ménages reflètent les mêmes tendances. Les ménages français ont dépensé environ 5,8 millions d'euros pour les appareils en image et son, autant pour la presse. 5,4 millions d'euros ont été consacrés aux activités de télévision et 3,2 millions pour l'achat de livres.

Ces chiffres sont avant tout significatifs d'une coexistence d'approches complémentaires de nos rapports à la culture. Celle-ci ne s'appréhende plus uniquement par le canal classique de la lecture et des beaux-arts. Chaque individu se l'approprié par des canaux multiples et diversifiés. La démocratisation des équipements audiovisuels et aujourd'hui la montée en puissance des équipements informatiques des foyers permettent de constituer les bases d'une plus grande ouverture au domaine culturel.

² *Principales dépenses culturelles des ménages.. Mini chiffres clés, édition 2005.* [en ligne].. Consulté le 14/09/05 sur <http://www.culture.gouv.fr/dep/mini_chiff_04/fr/depens.htm>

Pour reprendre Olivier Donnat : « les pratiques audiovisuelles domestiques se sont diversifiées et ont conquis une importance croissante dans la vie des Français »³.

1.1.3. Les conséquences du facteur audiovisuel

La télévision, ses périphériques et les équipements musicaux occupent donc une place de plus en plus importante dans le temps de loisirs. Ils agissent à la fois comme outil de réception d'une offre de loisirs et d'objets culturels mais aussi comme un moyen de s'approprier l'offre culturelle audiovisuelle. Ce dernier point relatif à l'appropriation est étroitement lié aux possibilités d'enregistrement des émissions télévisées ainsi qu'au principe de multi diffusion de ces mêmes programmes.

D'après les données de Médiamétrie du 4 janvier 2005, la durée d'écoute par individu de la télévision est de 3 heures pour un individu entre 15 et 49 ans⁴. Toujours d'après les mêmes données, les chaînes qui ont les plus forts taux d'audience sont TF1 (31,8 %) et France 2 (20,5 %). Au bas de l'échelle, Arte occupe 3,7 % des parts d'audience. Les statistiques de Médiamétrie proposent également un classement des émissions les plus regardées. Les émissions sportives, notamment concernant le football⁵, sont aux premières loges. Le match de l'Euro 2004 opposant la Suisse et la France a représenté 59,9 % de part d'audience. Le film « Astérix et Obélix mission Cléopâtre », sur TF1 a représenté 51,7 % de part d'audience. Le film « Jeremiah Johnson » a occupé la plus grande part d'audience d'Arte avec un taux de 15,6 %.

Les documentaires quant à eux ont représenté 39,1 % de part d'audience pour France 3 avec « Eté 44 », 15,2 % pour Arte avec « L'Histoire du jour le plus long ». Les magazines de France 5 (« C dans l'air », « Ripostes ») atteignent 15,9 % de part d'audience.

L'observation de ces chiffres montre que d'une part, le temps moyen consacré à la télévision est relativement élevé et d'autre part, que les programmes les plus regardés sont plus de l'ordre du loisir que de la culture.

³ DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français : Enquête 1997*, p. 310.

⁴ *Médiamat annuel : année 2004 – du 29 septembre 2003 au 02 janvier 2005*. [en ligne], consulté le 20 septembre 2005 <http://www.mediametrie.fr/resultats.php?rubrique=tv&resultat_id=90>

⁵ En 2004 avaient lieu les championnats d'Europe des nations de football au Portugal, ce qui peut expliquer les forts taux d'audience de ce sport.

Olivier Donnat, dans son enquête sur les pratiques culturelles estime que les usages culturels de la télévision ont progressé depuis la création d'Arte et de la Cinquième. Les parts d'audience de ces deux chaînes restent cependant faibles ; 24 % des Français regardent, d'après l'enquête de 1997 la Cinquième et 21 % Arte au moins une fois par semaine⁶. On prend donc acte d'une diversification d'un usage culturel, mais celui-ci demeure néanmoins relatif quant à ce qui est majoritairement regardé à la télévision.

Les enquêtes citées précédemment dressent les grandes tendances des évolutions des pratiques culturelles. À grands traits, celles-ci se sont diversifiées et le recours à des médias de plus en plus divers est utilisé. L'utilisation massive des équipements audiovisuels domestiques tend à renforcer une appropriation individuelle des offres concernant l'objet culturel. Cependant, le temps libre, a fortiori, celui qui est disponible pour les loisirs y compris ceux du domaine culturel, est de plus en plus pris par une télévision chronophage. L'insistance sur l'usage de la télévision comme facteur de pratiques culturelles peut apparaître réductrice, mais il faut cependant bien envisager qu'il s'agit du média qui occupe le plus notre temps libre. Par exemple, dans l'enquête sur les loisirs culturels des 6-14 ans⁷, la consommation télévisuelle est indiquée comme la première occupation du temps libre.

1.2. Un facteur d'évolution récent : Internet

Un deuxième élément récent de l'évolution environnementale des pratiques culturelles est lié au développement d'Internet et notamment à l'accroissement du nombre de connexions de haut débit.

1.2.1. Les internautes et les usages culturels

Nous ne disposons que d'une enquête limitée à la région Bretagne⁸. Le premier élément tiré de cette enquête souligne une nette augmentation du nombre de ménages équipés d'un ordinateur (56 %). 40 % des ménages bretons disposent d'un accès à Internet et 18 % d'un accès haut débit. Les usages liés à l'Internet concernent avant tout la communication et la recherche d'information.

⁶ DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français : Enquête 1997*. p. 117

⁷ OCTOBRE, Sylvie. *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*. p. 130

⁸ OPSIS. *Enquête usage des TIC par les Bretons : synthèse de l'enquête 2005 auprès des résidentiels*. [en ligne], consulté le 20 septembre 2005 sur <http://www.marsoin.org/article.php3?id_article=50>

70 % de ces Internautes se sont connectés pour leur courrier électronique et également pour des recherches d'informations culturelles. 64 % ont recherché des informations sur l'actualité. Les messageries instantanées comme MSN représentent 34 % des usages, les chats 25 % et les achats en ligne 33 %. Les achats en ligne concernent essentiellement des biens culturels de grande consommation comme les disques compacts, les DVD et les livres (42 % pour l'ensemble).

La consultation de vidéo en ligne représente 13 % des usages, le téléchargement de fichiers musicaux 19 %, le téléchargement de films 9 %. L'écoute de la radio ou le visionnement de la télévision par le Web affichent un taux de 15 %. Ces chiffres montrent l'augmentation du nombre des internautes déclarés ainsi que l'augmentation des pratiques liées à des usages culturels. La croissance du nombre de téléchargement de films et de fichiers musicaux est également remarquable. Ce phénomène est devenu possible par l'extension des accès haut débit à Internet sur le territoire régional.

1.2.2. Les pratiques de téléchargement

Une enquête nationale du Ministère de la Culture et de la Communication⁹ nous apporte plus de précisions sur les pratiques de téléchargement. Les résultats nous indiquent que le téléchargement est une pratique moyennement répandue. 31 % des internautes ont déclaré avoir téléchargé des fichiers à contenu culturel. Il s'agit donc d'une activité en extension mais qui n'est pas encore majoritairement pratiquée par les internautes.

La majorité des téléchargements concernent les fichiers musicaux (79 % des internautes qui téléchargent) ensuite les films (37 %). Les internautes qui téléchargent sont jeunes, ils ont entre 15 et 24 ans pour la moitié d'entre eux. Les téléchargements sont motivés par des raisons liées à la découverte. L'idée d'une offre abondante permettant de faire des choix joue également un rôle important. Les motivations en rapport avec la conservation des fichiers et leur gratuité ne sont pas présentées comme les facteurs qui déterminent le téléchargement.

En ce qui concerne l'impact du téléchargement sur les pratiques culturelles, l'enquête s'est attachée à demander aux internautes si leurs pratiques culturelles

⁹ NICOLAS, Yann. *Le téléchargement sur les réseaux de pair à pair*.

ont été modifiées depuis qu'ils téléchargent sur les réseaux *peer to peer*. Entre deux tiers et trois quarts des personnes sondées estiment que leurs pratiques liées aux sorties culturelles (cinéma, concert), ou à la consommation d'objet culturel (achat ou location de disques ou de vidéos) ne se sont pas modifiées. Par contre 24 % des adeptes du téléchargement disent avoir modifié à la baisse leurs achats de disques et 20 % ont révisé à la baisse leurs emprunts en discothèque. Le même schéma d'orientation se retrouve pour la location et l'achat de films.

Les pratiques de téléchargements ont un rôle négatif sur l'achat ou la location de disques ou de films. Mais un effet positif est observé sur la fréquentation des salles de cinéma (+ 19 %), des salles de spectacle musicaux (+18 %) et sur l'écoute de la radio (+25 %). Un attachement de moins en moins important pour le support est ainsi remarqué. La dématérialisation des images et du son et peut-être dans une moindre mesure de l'écrit permet le détachement du support primitif pour permettre à l'utilisateur de focaliser son intérêt sur le contenu même d'un objet culturel.

Ainsi, même si le téléchargement a un impact indéniablement négatif sur la vente et l'emprunt des disques compacts et des films, l'enquête démontre que l'intérêt des internautes pour les représentations culturelles croît.

Au final, la place de la télévision et d'Internet dans la participation aux activités culturelles devient relativement importante. La démocratisation des appareils domestiques d'audiovisuel et de multimédia permet par effet mécanique la multiplication des opportunités d'accès aux objets culturels.

2. Les effets de masse

2.1. Culture de masse et diversification des goûts

2.1.1. Les médias de masse

Parallèlement, la massification de l'usage des médias a pu jouer un rôle dans le rapport à la culture. Ainsi un article de Télérama¹⁰ relève que bien qu'insatisfait de la nature des programmes télévisés, la grande majorité des

¹⁰ **MILOT**, Olivier. *Et pourtant on la regarde*.

télespectateurs considère que la télévision est utile pour découvrir des références inconnues et « qu'elle favorise une meilleure compréhension du monde »¹¹.

De plus un paradoxe se dessine, la plupart des téléspectateurs affirment qu'Arte est la chaîne qui correspond le mieux à leurs attentes alors que son taux d'audience reste très limité. La culture serait valorisée par rapport au domaine du loisir, or la réalité des pratiques télévisuelles indique une direction opposée.

Les médias de masse contribuent largement à la diffusion de ce qui est susceptible de plaire au plus grand nombre. Ainsi, un éditeur, Plon, affirme au sujet du succès d'une de ses publications qu'elle est¹² : « facile à lire, dans l'air du temps et qui raconte ce que les gens veulent entendre ». L'auteur de cet ouvrage a pu bénéficier de passages réitérés sur les plateaux de télévisions et de radios ainsi que de bonnes critiques dans la presse hebdomadaire. Apparemment, le succès de cet ouvrage fait suite à l'orchestration d'un plan médiatique destiné à en faire un best-seller¹³.

Les enquêtes de Médiamétrie ou bien les classements réguliers dans la presse des meilleures ventes de livres (Livres-hebdo) montrent tout l'intérêt qui est porté à ce qui relève de la plus grande consommation. Ainsi une référence culturelle serait avant tout le produit qui se vend le plus. Dans cet ordre d'idée, les éditeurs de biens de consommation culturelle affirment que ce qui se vend le plus est ce qui intéresse le plus le public et que par conséquent un produit qui se vend bien est un bon produit culturel. Or il apparaît difficile de mesurer la qualité d'un bien au regard du chiffre d'affaires qu'il procure. Par contre la manie des listes des meilleures ventes symbolise en soi un effet de masse qui révèle ce qui domine culturellement.

2.1.2. La diversification des goûts

La massification des pratiques culturelles est significative des évolutions des trente dernières années¹⁴. Cependant, bon nombre de questions demeurent en attente de réponses quant à la massification constatée.

¹¹ Ibid.

¹² Il s'agit de l'ouvrage de Christophe Lambert, président de Publicis, *La Société de la peur*.

¹³ GIRAD, Laurence. *Quand la peur et le plan média font vendre*.

¹⁴ Voir sur ce sujet les enquêtes d'Olivier Donnat sur les pratiques culturelles des Français.

Ainsi, les interrogations portent sur une perte de croyance dans la culture classique et littéraire. Plus généralement, l'opposition traditionnelle entre culture savante et une culture populaire, qui renvoyait à des publics socialement différents est chahutée. La frontière entre les deux domaines de culture est remise en cause par les croisements qui s'opèrent. Des éléments de cultures classiques se popularisent et des éléments de cultures populaires intéressent les classes moyennes.

Par ailleurs, une opposition supplémentaire entre le moderne et le classique se greffe sur la massification. Celle-ci tend à dominer l'ancien clivage entre le cultivé et le populaire. Aujourd'hui, la position de cultivé se nourrit d'une articulation entre références classiques et modernes. Le brouillage de la frontière entre les genres cultivés et les genres populaires témoigne ainsi d'une percée des pratiques éclectiques.

Le phénomène marquant issu des années de massification des pratiques culturelles est surtout une diversification des goûts culturels. La diversification des modalités des pratiques culturelles doit cependant être replacée dans un contexte social et économique. L'idée qui sous-tend cette confrontation est de mettre à jour les éléments sociologiques déterminants des principales pratiques culturelles.

2.2. Des pratiques socialement différenciées

2.2.1. Les catégories sociales consommatrices de culture

En premier lieu, quelques éléments de sociologie semblent révéler des pratiques culturelles différenciées selon un ensemble de critères comme l'âge, le niveau d'étude et la catégorie socioprofessionnelle. Très schématiquement, les jeunes, les habitants des grandes agglomérations, les cadres et les diplômés de l'enseignement supérieur sont les publics qui ont les taux de pratiques les plus élevés.

Les chiffres annoncés ci-dessous sont tirés de l'enquête sur les conditions de vie des ménages d'octobre 2000¹⁵. Selon deux indicateurs, celui de la lecture de livres et celui de la fréquentation du cinéma au cours des douze derniers mois, la

¹⁵ TAVAN, Chloé. *Les Pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*.

tranche d'âge des 15-24 est celle qui manifeste les pratiques les plus fortes. 72 % d'entre eux ont au moins lu un livre et 89 % d'entre eux sont allés au cinéma.

La catégorie sociale des cadres et professions libérales et celle des professions intermédiaires présentent des résultats parmi les plus élevés. Respectivement, 84 % et 73 % d'entre elles ont lu un livre et 71 % et 62 % ont été au cinéma.

Les plus faibles taux sont rencontrés chez les exploitants agricoles (31 % pour le livre et 12 % pour le cinéma), les ouvriers (33 % pour les livres et 29 % pour le cinéma) et les demandeurs d'emploi (37 % pour les livres et 34 % pour le cinéma). Si les chiffres indiquent ainsi des disparités évidentes selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP), ne convient-il pas d'établir un rapport entre la CSP et le revenu ? Il apparaît à peu près évident que les ouvriers et les demandeurs d'emploi ont des revenus inférieurs à ceux des cadres. Cela explique une moindre consommation de loisirs culturels qui se traduit par moins d'achats de livres et moins de sorties culturelles.

2.2.2. Le rôle du niveau scolaire

Cependant, l'enquête de l'INSEE souligne que le niveau scolaire a un rôle plus important que les contraintes financières, celles-ci traduisant en partie des inégalités sociales.

Le principal obstacle d'accès à la culture est avant tout déterminé par le niveau de diplôme, en tenant compte de l'ensemble des caractéristiques individuelles (âge, sexe, niveau de diplôme, CSP). 85 % des individus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur ont des pratiques de lecture de livres et 80 % d'entre eux sont allés au cinéma. À l'opposé, les personnes sans diplôme lisent des livres à 31 % et 27 % d'entre elles sont allées au cinéma.

Ainsi, il semble se tisser un lien fort entre le capital culturel et le capital scolaire¹⁶. Le sociologue Olivier Galland affirme que la reproduction du capital culturel se noue à des stratégies parentales pour affirmer le capital scolaire des enfants comme les moyens d'une réussite professionnelle et sociale à venir¹⁷. La pratique de la lecture et du cinéma pendant l'enfance rencontre encore les chiffres

¹⁶ GALLAND, Olivier. *Une Génération sacrifiée ?*

¹⁷ *Ibid*

les plus forts pour les enfants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur. (80 % pour la lecture et 62 % pour le cinéma) Les chiffres les plus faibles représentent par contre les enfants dont les parents sont sans diplôme (47 % pour la lecture et 23 % pour le cinéma).

2.2.3. Le poids du capital culturel

Cependant, le déterminisme du milieu social et du niveau de diplôme n'est pas un élément rédhibitoire dans l'appropriation de la culture. Il s'avère que les comportements culturels suscités dès le plus jeune âge ont des influences sur les pratiques du futur adulte.

Ainsi, 41 % des personnes sans activité culturelle pendant leur enfance n'en pratiquent aucune à l'âge adulte. 20 % de ceux qui ont au moins eu une activité culturelle étant enfant ne manifestent pas d'intérêt particulier pour les pratiques culturelles une fois adulte. Ce taux baisse à 4 % pour les enfants qui ont eu plusieurs activités culturelles dans leur enfance.

Par conséquent, l'intérêt de la culture dès le plus jeune âge peut constituer un facteur qui compense l'influence du milieu d'origine. Dans ce cas de figure l'influence du niveau de diplôme des parents est déterminant. Ainsi un enfant d'ouvrier sans activités culturelles a moins de chances d'avoir des pratiques culturelles à l'âge adulte qu'un enfant de cadre dans le même cas de figure.

3. L'éclectisme des pratiques culturelles

3.1. Dilution de la culture légitime

La massification de la scolarité secondaire, puis par effet d'entraînement, l'augmentation du nombre d'étudiants constituent des atouts forts en faveur du développement de pratiques culturelles. Toutefois, la scolarité et les études contribuent à diffuser les éléments de la culture classique. Or ces mêmes éléments sont de moins en moins légitimés comme pratiques culturelles. La valeur d'une culture légitime fondée sur des pratiques homogènes de culture classique s'estompe devant un éclectisme. Celui-ci est devenu la marque principale

d'identification de pratiques culturelles. Comme Bernard Lahire¹⁸ le souligne, ceux qui présentent des pratiques culturelles homogènes sont minoritaires. La culture savante des classes dominantes, identifiée jusqu'alors à l'école, y a perdu une partie de son pouvoir symbolique. Elle ne relève plus d'une pratique majoritaire au sein des populations à fort capital scolaire et des classes dominantes, qui sont également sous l'influence d'une culture de masse. L'ouverture des frontières entre la culture savante et la culture populaire permettrait un mélange de pratiques entre ce qui relevait du domaine culturellement légitime et ce qui était culturellement populaire. Ainsi, les pratiques culturelles ne relèveraient plus d'un rapport aux groupes sociaux. L'idée de culture légitime y perdrait de son intensité et la position de l'individu cultivé se nourrirait d'une aptitude à intégrer des éléments de culture éclectique.

Cependant, l'éclectisme des pratiques est avant tout une caractéristique propre aux classes dominantes car elle nécessite des compétences diversifiées dans l'espace social¹⁹. Ainsi, les données des différentes enquêtes citées précédemment montrent la persistance d'inégalités en matière de pratiques culturelles, selon la CSP d'origine des individus. D'une manière générale, les pratiques culturelles reflètent les strates sociales. Comme Philippe Coulangeon le souligne : « le bilan de démocratisation de la culture apparaît assez limité »²⁰, malgré des volontés affichées de faire de la démocratisation de la culture un enjeu de société.

Le trait significatif marquant l'évolution des trois dernières décennies réside dans une généralisation des pratiques culturelles. Celle-ci est concomitante de la massification de l'enseignement secondaire. A ce niveau, un effet structurel est à prendre en compte. L'augmentation du nombre de diplômés constitue essentiellement une augmentation du poids des catégories de personnes les plus consommatrices de produits culturels.

Les effets du niveau de diplôme sur les pratiques culturelles sont significatifs quand celles-ci sont liées à des apprentissages scolaires. Ainsi, les enquêtes sur les pratiques culturelles notent une évolution de la pratique de la lecture entre 1973 et 1997 (+4,7 %). Dans le même temps, le nombre de grands

¹⁸ LAHIRE, Bernard. *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*.

¹⁹ COULANGEON, Philippe. *Sociologie des pratiques culturelles*.

²⁰ COULANGEON, Philippe. *Culture de masse et cultures de classes. Diffusion des pratiques culturelles et dilution des frontières symboliques entre les groupes sociaux*.

lecteurs diminue (- 6,6 %). Le premier effet de masse provoque donc un développement du nombre de lecteurs, mais tend à restreindre le nombre de lecteurs spécifiques. A fortiori, un grand lecteur est souvent assimilé à un individu qui lit des ouvrages fortement légitimés culturellement. La diminution de cette catégorie de lecteurs conduit à penser qu'il y a une baisse d'intensité de la lecture de type légitime. Plus généralement, la culture classique perd de son aura²¹. L'évolution de la composition du public scolaire au sein duquel les classes supérieures ne sont plus majoritaires est significative du recul des pratiques légitimes liées à la culture savante.

Cependant l'évolution globale des pratiques de la culture ne trouve pas son explication complète dans la généralisation de l'enseignement. La socialisation liée au milieu scolaire pouvait induire des tendances de modélisation des comportements culturels à partir des pratiques des groupes sociologiquement dominants au sein des institutions scolaires. C'est ce que Pierre Bourdieu appelle « l'effet d'assignation statutaire »²² qui révèle une conformité culturelle des « miraculés » du système scolaire. Cela signifie, que malgré une baisse d'intensité en faveur de la culture savante, l'école contribue à avoir un rôle fondamental dans la diffusion de la culture légitime. Il semble donc qu'il faille explorer d'autres pistes pour expliquer l'évolution des pratiques culturelles vers l'éclectisme.

3.2. Diversité de pratiques

La massification de la consommation de produits culturels cache une diversité de pratiques. Philippe Coulangéon a confronté les données des enquêtes sur l'emploi du temps des Français de l'INSEE de 1986 et celles de 1998. L'analyse montre la progression du temps consacré à la télévision et le léger recul du temps consacré à la lecture. L'évolution de ces pratiques au regard des catégories socioprofessionnelles qui les exercent met à jour des disparités d'ordre social.

Ainsi les cadres supérieurs et les professions intermédiaires ont des pratiques culturelles qui ont peu varié. La lecture reste dominante et l'usage de la télévision minoritaire. Par contre, la catégorie des ouvriers, celle des employés et

²¹ LAHIRE, Bernard. *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. p. 502

²² BOURDIEU, Pierre. *La Distinction : critique sociale du jugement*.

celle des demandeurs d'emploi sont marquées par un temps consacré à la télévision de plus en plus important. L'évolution des pratiques des lycéens et des étudiants glisse elle aussi de plus en plus vers l'utilisation de la télévision. Cela confirmerait la diversité sociale croissante de ce groupe. Les travaux de Philippe Coulangeon montrent ainsi qu'au-delà de l'effritement de frontières symboliques entre culture légitime et cultures populaires, la catégorie socioprofessionnelle contribue à stratifier les comportements culturels. Cette affirmation rejoint ce qu'écrivait Pierre Bourdieu sur les pratiques culturelles :

on établit deux faits fondamentaux : d'une part la relation très étroite qui unit les pratiques culturelles (ou les opinions afférentes) au capital scolaire (mesuré aux diplômes obtenus) et, secondairement, à l'origine sociale et d'autre part le fait que, à capital égal scolaire équivalent, le poids de l'origine sociale dans le système explicatif des pratiques ou des préférences s'accroît quand on s'éloigne des domaines les plus légitimes.²³

Les pratiques culturelles sont donc majoritairement le fait de catégories socioprofessionnelles qui occupent les premières places de la hiérarchie sociale (les catégories supérieures et moyennes). L'effet de l'âge et celui du niveau de diplôme sont également primordiaux pour déterminer une activité culturelle importante. Ces différents éléments s'imbriquent les uns aux autres dans un contexte de massification scolaire et de massification d'accès à la culture. Les effets des massifications mentionnées n'ont pas bouleversé la hiérarchie culturelle entre les classes sociales. Tout au plus, observe-t-on une dilution des repères traditionnels de la culture classique au sein d'une culture de masse, qui tend à standardiser les références culturelles.

Cet effet de standardisation est une conséquence de la part croissante occupée par l'environnement médiatique audiovisuel. L'effet d'assignation dont parlait Pierre Bourdieu et dont le rôle était, au sein du milieu scolaire, d'assigner les moins légitimes par l'éloignement de leurs origines sociales à la culture légitime, prend une dimension différente en assignant la référence culturelle la plus communément répandue au plus grand nombre.

Par contre, l'éclectisme de pratiques, qui dénote une diversité et une complexité de liens avec la culture savante et avec la culture populaire, joue

²³ *Ibid.* p. 12

comme un moyen de rompre avec une idéologie de culture de masse. Mais il s'agit principalement de modes d'appropriation de la culture propres à ceux qui combinent à la fois un capital scolaire fort et un capital culturel fort, soit toujours nos catégories socialement dominantes.

Partie 2 : pratiques culturelles et bibliothèques

1. Considérations générales

La massification de l'enseignement s'est accompagnée d'une massification des pratiques culturelles. La volonté de doter la population d'outils pour démocratiser l'accès à la culture a débouché sur des vagues successives de travaux, d'engagements et d'initiatives pour favoriser la démocratisation culturelle dont la plus symbolique fut la création du ministère en charge des affaires culturelles d'André Malraux. Au nombre des actions menées depuis cette époque, notons l'effort de maillage territorial en termes d'équipement en bibliothèques publiques consenti à partir des années quatre-vingt.

1.1. L'expansion des bibliothèques

La construction massive de bibliothèques pendant les vingt dernières années a contribué à valoriser l'idée de démocratisation de la culture. Réciproquement, la démocratisation de la culture a contribué à un intérêt croissant pour les bibliothèques.

Les bibliothèques agissent comme des outils de proximité qui permettent à chacun de se familiariser avec les éléments constitutifs de la culture. Ainsi les missions fondamentales des bibliothèques sont de favoriser l'accès aux œuvres majeures de l'esprit et à l'information. Elles sont censées également jouer un rôle primordial dans les processus de formation et d'autoformation. Cette idée d'un encyclopédisme éclairé à la disposition de tous trouve aujourd'hui une limite. À peine 17 % des populations desservies par une bibliothèque y sont inscrites, en 2004. Un paradoxe est relevé, les bibliothèques créées pour toute la population peinent à toucher un large public.

Un second paradoxe, que vont confirmer quelques éléments statistiques, consiste dans le fait que l'institution bibliothèque n'est pas aussi universelle qu'elle le souhaite quant à la composition du public qu'elle touche réellement.

1.2. Les publics des bibliothèques

Les profils sociodémographiques des usagers des bibliothèques montrent une surreprésentation d'un certain nombre de catégories sociales par rapport à leur représentation dans la population française²⁴.

1.2.1. Des catégories dominantes

Les cadres supérieurs et professions libérales représentent 9 % de l'ensemble des usagers contre 5 % de la population française. La proportion des cadres moyens et des gens exerçant une profession intermédiaire est quasiment le double de celle de la population française, 15 % contre 8 %. À l'inverse, les ouvriers qui représentent 13 % de l'ensemble de la population représentent 9 % des personnes fréquentant les bibliothèques. Ce premier élément permet de s'apercevoir que les publics fréquentant le plus les bibliothèques sont également ceux qui sont généralement les plus actifs culturellement.

Un autre indicateur, celui de la composition par âge des utilisateurs de la bibliothèque, révèle que plus de la moitié des « bibliothéophiles » ont moins de 25 ans. Ce chiffre est également à mettre en rapport avec un fort taux de pratiques culturelles chez les jeunes.

1.2.2. Des utilisateurs diplômés

Enfin, le niveau de diplôme, qui est lui aussi un indicateur d'un taux élevé de pratiques culturelles, montre que la majorité des usagers des bibliothèques sont diplômés. 60 % d'entre eux ont le bac alors que les personnes qui ont au minimum le niveau bac représentent 22 % de la population. 10 % des Français ont un diplôme universitaire alors que 32 % des personnes qui utilisent une bibliothèque municipale en ont un. On a noté précédemment que les personnes les plus actives culturellement se trouvaient parmi les personnes les plus diplômées. Dans la mesure où le recours à une bibliothèque est assimilable à une pratique culturelle, il n'y a rien d'étonnant à ce que les catégories qui fréquentent le plus ces institutions culturelles y soient surreprésentées. Ce sont également les mêmes groupes qui fréquentent les musées et les expositions (76 % des cadres supérieurs et professions libérales et 72 % des personnes diplômées du supérieur ont fréquenté

²⁴ Les chiffres cités sont tirés de **Bertrand**, Anne-Marie. *Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque*. IN Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture. pp. 27-79

un musée, une exposition ou un monument historique au cours des douze derniers mois²⁵). Pour confirmer ce résultat, il faudrait approfondir la question de la représentation sociologique des publics qui fréquentent musées, expositions et monuments historiques, mais ce serait dépasser le propos du présent travail.

1.3. La lecture : première clé pour l'entrée en bibliothèque

Les pratiques de lecture des usagers des bibliothèques sont plus importantes que la moyenne de la population. Ils lisent plus, ils achètent plus de livres et affichent une préférence pour la lecture de livres plutôt que pour celle des magazines. 89 % des usagers motivent leur inscription à la bibliothèque par le désir d'emprunter des livres. Ainsi le goût de la lecture est un facteur important de l'inscription en bibliothèque. Comme Anne-Marie Bertrand le remarque, le rapport au livre est l'élément primordial de la fréquentation des bibliothèques, bien que cela constitue une évidence²⁶.

Pour primordial qu'il soit, le goût de la lecture ne constitue pas un facteur unique motivant la fréquentation de la bibliothèque. Il existe un faisceau de motivations qui expliquent qu'un usager rentre en bibliothèque. Ainsi, le fait de pouvoir emprunter des disques et des vidéos, mais aussi le fait de pouvoir utiliser les documents des bibliothèques pour travailler sur place jouent des rôles non négligeables pour la fréquentation de ces institutions.

Évidemment, les motivations évoquées ci-dessus n'influent pas toutes de manière identique sur les différents groupes. Ainsi les 15-24 ans déclarent pour 58 % travailler à la bibliothèque avec les documents de l'institution. Cette activité ne concerne que 22 % de l'ensemble des usagers²⁷.

Même si une utilisation plus poussée de la bibliothèque pour certains individus des classes sociales privilégiées est observée, il faut cependant rappeler que la bibliothèque réussit cependant à intéresser des individus issus de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de la population, mais dans des proportions plus ou moins importantes que ce qu'elles représentent réellement au sein de la

²⁵ TAVAN, Chloé. *Les Pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance*. p. 2

²⁶ BERTRAND, Anne-Marie. *Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque*. p. 34

²⁷ *Ibid.* p. 42

société²⁸. Cette remarque entraîne de fait une interrogation sur la constitution des motivations qui seraient différenciées selon la catégorie sociale d'origine de l'individu. Les motivations pourraient dès lors être très diverses et induire des usages particuliers.

2. Une étude de terrain à Lorient

Cependant la difficulté à théoriser les relations entre le milieu socioprofessionnel, le niveau de diplôme et les motivations dans l'utilisation de la médiathèque a amené à rechercher des compléments d'informations auprès des usagers de la médiathèque de Lorient, lieu du stage d'étude.

2.1. Eléments démographiques

Il convient au préalable de rappeler le contexte socio-économique de la ville. D'après les chiffres du recensement de la population de 1999²⁹, un peu moins d'un quart de la population de Lorient a moins de 20 ans, environ un quart de la population a entre 20 et 35 ans, un quart plus de 60 ans. Les tranches des 35-49 ans et des 50-59 ans totalisent à peine un quart de l'ensemble de la population de la ville.

Le taux de chômage de la ville est de 19 % en 1999 contre 12,5 % au niveau national. Le contexte lié à l'emploi est fortement déprimé par la fermeture de la base navale de Lorient ainsi que par la restructuration de l'arsenal de la DCN (Direction de la Construction Navale).

La part de la population active est de 43 %, ce qui est un plus faible que la moyenne nationale. La répartition de la population active est assez proche de la répartition nationale. La représentation des cadres (5 %) est plus faible et celle des employés (environ 30 %) un peu plus importante que la moyenne nationale.

Les taux de scolarisation et de répartition des diplômes sont eux aussi semblables aux chiffres nationaux.

²⁸ tableau 4. Profil par catégorie socioprofessionnelle. *Ibid.* p. 31

²⁹ INSEE. *Recensement de mars 1999*. [en ligne], consulté le 29/09/05 sur <
http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page_accueil.user_choix_aut?nivgeo=C&theme=ALL&typeprod=ALL&choix_reg=&codegeo=56121&choix_saisi=Lorient&lang=FR&valider=valider>

En résumé, la ville de Lorient n'est pas très éloignée de la moyenne des différents indicateurs sociodémographique du pays. Seul un taux de chômage plus élevé montre que la population est plus marquée par les problèmes de marché du travail. Il est vrai que le problème de l'emploi sur Lorient est dû à un effet conjoncturel lié à la réorganisation des armées et à celle de la construction navale.

2.2. L'enquête du contrat ville-lecture

Un premier élément existant a déjà fourni des orientations de recherches. Il s'agit d'une enquête sur les pratiques de lectures à Lorient, conduite en 2000 dans le cadre du contrat ville-lecture³⁰.

L'enquête réalisée donne quelques éclaircissements sur les pratiques culturelles de la population de Lorient bien qu'elle concerne principalement l'activité de lecture. Les objectifs de cette enquête étaient de mettre en lumière, les modes d'accès à l'écriture, les pratiques de lecture au quotidien, la présence de supports écrits dans les foyers et les freins à l'accès au monde de l'écrit. Les chiffres concernant la fréquentation du cinéma, de spectacles, d'expositions ainsi que l'utilisation d'Internet, permettent de mettre en avant quelques indicateurs révélateurs de pratiques culturelles.

3. Éléments de pratiques culturelles

La principale difficulté est de croiser des données qui ne se basent pas sur le même protocole d'enquête, les enquêtes de l'INSEE mentionnées précédemment se réfèrent à une pratique au cours des douze derniers mois, celle menée à Lorient en 2000, interrogent les personnes sur une notion de fréquence de pratiques culturelles. Ainsi afin d'éviter des comparaisons abusives et qui peuvent conduire à des conclusions erronées, l'étude présente se bornera à reprendre des éléments de l'enquête sur « Les Pratiques de lecture au quotidien » afin de s'en servir en tant qu'indicateurs des représentations des pratiques culturelles à Lorient.

La pratique de la lecture représente la première activité culturelle. 45 % des enquêtés déclarent lire souvent et 31 % de temps en temps. En cumul, la lecture est

³⁰ CARREZ, Etienne. *Les Pratiques de lectures au quotidien : étude auprès de trois quartiers de Lorient, juin-octobre 2000.*

une activité de 76 % des personnes interrogées. A titre de rappel, 68 % des français ont lu au moins un livre au cours des douze derniers mois³¹.

La fréquentation du cinéma donne les chiffres suivants : 17 % ont déclaré y aller souvent et 17 % de temps en temps, au niveau national 52% sont allés au cinéma au cours des douze derniers mois.

10 % des enquêtés vont de temps en temps voir une exposition ou assister à un spectacle. 28 % le font de manière occasionnelle.

A peine 9 % des personnes sondées utilisent souvent Internet et 9 % de temps en temps.

Enfin, 20 % des personnes interrogées déclarent fréquenter souvent les bibliothèques et 16 % les fréquentent ponctuellement.

Les données locales varient par rapport aux données nationales énoncées plus en avant dans cette étude, mais les protocoles d'enquêtes diffèrent. Il est par conséquent hasardeux de comparer les chiffres de manière systématique. De plus, nous manquons d'éléments locaux pour mesurer des pratiques liées à l'écoute de la musique et au visionnement de la télévision.

Somme toute, les quelques indicateurs relevés induisent l'hypothèse que pour une population locale peu différente de l'ensemble national au niveau sociodémographique, les pratiques culturelles supposées se rapprochent un tant soi peu des pratiques observées à l'échelon nationale

De plus, l'offre culturelle disponible actuellement sur la ville corrobore largement la remarque précédente. La ville de Lorient propose deux cinémas multiplex, dont un en centre ville, cinq librairies, dont une spécialisée en bande dessinée et une autre spécialisée en littérature jeunesse. Une salle dédiée aux musiques actuelles et un théâtre accueillant aussi bien des concerts de musique classique, des opéras que des pièces de théâtre sont également au nombre des institutions culturelles. Les communes proches de la périphérie disposent également de salles de spectacles à fonctions multiples (concerts, théâtre, projections de films).

Le réseau des bibliothèques de la ville affiche également des chiffres proches des statistiques nationales. Selon l'enquête concernant le contrat ville-lecture, 20 % des personnes interrogées déclarent fréquenter souvent le réseau des

³¹ *Mini chiffres clés*, op. cit.

bibliothèques, 16 % le font de manière occasionnelle. 15 % des personnes empruntent.

3.1. Profils de lecteurs

L'enquête sur les pratiques de lecture à Lorient dresse une typologie de rapports entre les lecteurs et les livres. La construction de la typologie se base sur les indicateurs prenant en compte l'intensité de la lecture de livres ainsi que les types de livres lus : ouvrages de fiction, essais, livres d'art, poésie. Un second ensemble d'indicateurs concernant la lecture de la presse prend en compte la lecture quotidienne ou non d'un journal régional, la lecture habituelle ou non d'une revue de télévision, la lecture de plusieurs revues.

La démonstration de l'enquête reprend la stratification en six types de rapports à la lecture définis par Olivier Donnat³².

Le premier type de rapport est dit « distant aux lectures légitimées » (18 % de l'échantillon).

Ensuite, il s'agit de ceux qui ont un rapport distant au livre (23 % de l'échantillon), mais qui sont familiers de la lecture de la presse.

Les autres groupes mêlent lecture de la presse et lectures de livres. Ainsi, le groupe de ceux qui expriment un goût quasiment exclusif pour la fiction (8 % de l'échantillon) lisent pour 80 % d'entre eux des romans (sauf la littérature classique) et pour 60 % des romans policiers, ils ne lisent que des revues de télévision (44 %) et la presse féminine (44 %).

Le groupe des rapports ordinaires à la lecture (33 % de l'échantillon) est constitué d'individus qui ont les lectures les plus diversifiées possibles. 24 % lisent la littérature classique, 38 % des romans policiers et 68 % d'autres romans et ils lisent aussi des livres scientifiques (15 %) et des essais (5 %). Leur lecture de revues est également diversifiée.

Le groupe des lectures fréquentes et utiles (13 % de l'échantillon) affiche des taux de lecture très élevés dans tous les domaines, y compris pour les livres scientifiques (37 %) et les essais (30 %). Ce groupe se différencie des autres par une pratique de lecture plus importante de la presse culturelle (40 %) et par celle des magazines d'informations (60 %). Au contraire, son taux de lecture de la

³² DONNAT, Olivier. *Les Français face à la culture*. p. 285

presse féminine (14 %) est parmi les plus bas (le plus haut étant celui du groupe qui lit exclusivement de la fiction avec 44 %).

Le groupe du livre roi (5 % de l'échantillon) se différencie de l'ensemble précédent par une lecture plus importante des revues culturelles (50 %) et par une dilution des lectures des autres types de revues. Les taux oscillent ainsi entre 12 % et 17 % pour la lecture de la presse de télévision, de loisirs et d'informations. Par contre ce groupe a une pratique de lecture de livres plus importante dans tous les domaines. Le taux le plus bas est rencontré pour la littérature classique avec un chiffre de 33 %, et le taux le plus haut pour la lecture d'essais avec un chiffre de 80 %. Cette typologie recouvre en partie les caractéristiques des forts pratiquants culturels en termes de diplôme, de statut social et d'âge.

3.2. Des comportements induits par le milieu socioéconomique

Les tendances observées montrent que les personnes appartenant au groupe distant à la lecture légitime et celles qui ont des rapports distants à la lecture de livres sont parmi les moins diplômées. Elles se retrouvent aussi majoritairement chez les ouvriers, les employés et les inactifs. Cependant, la répartition socioprofessionnelle du groupe des personnes ayant un rapport ordinaire à la lecture montre que tous les groupes socioprofessionnels sont surreprésentés.

3.2.1. L'effet de surreprésentation

Une surreprésentation importante des cadres et des professions intermédiaires ainsi que ceux qui ont au minimum le baccalauréat est observée. Mais la tendance d'une pratique de lecture ordinaire domine dans tous les groupes socioprofessionnels. Par exemple, 36 % des ouvriers ont un rapport ordinaire à la lecture et 32 % ont un rapport distant à la lecture légitimée, mais ils sont seulement 4 % à déclarer des lectures fréquentes et utiles. Par contre, ce groupe (lectures fréquentes et utiles) affiche le plus fort taux de représentation des cadres et des personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

Au final le groupe le plus important numériquement est celui dont les individus entretiennent des rapports ordinaires à la lecture. C'est au sein de ce groupe que les disparités en termes de diplômes et en termes d'appartenance à un

groupe socioprofessionnel tendent à s'estomper. Les cadres et les professions intermédiaires en constituent les éléments majoritaires, mais ils sont suivis de près par une forte proportion d'employés et d'ouvriers. Ce groupe est largement constitué de lycéens et d'étudiants (59 %). L'effet de surreprésentation de certaines couches sociales dans les rapports ordinaires à la lecture, notamment les catégories supérieures est ici induit par la large part des lycéens et des étudiants qui se retrouvent majoritairement dans les couches sociales mentionnées.

D'autre part, le rôle de la massification scolaire et de ses conséquences sur la massification des pratiques culturelles est indéniable. Ce fait appliqué au groupe des rapports ordinaires à la lecture explique aussi la bonne représentation des ouvriers et des employés, pour la simple raison que la massification scolaire, donc le nombre d'individus qui accède à l'enseignement secondaire croît dans toutes les couches de la population et certainement de manière significative pour les catégories socialement les moins élevées.

3.2.2. Disparités d'accès à la culture

Par contre, de part et d'autre du groupe des lecteurs ordinaires, certaines formes de disparités sont constatées. Le rapport entre le niveau de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle est alors significatif d'un degré d'investissement dans la lecture. Schématiquement, plus la lecture est légitime et plus la personne a des chances d'appartenir au milieu des cadres et d'être diplômée de l'enseignement supérieur, moins la lecture est légitime, plus les chances d'appartenir aux catégories des ouvriers et des employés sont grandes et plus le niveau de diplôme est bas.

La lecture des taux d'activités liées à la fréquentation du cinéma, des spectacles et des expositions et à l'utilisation d'Internet, montrent les mêmes tendances. Les taux les plus faibles se trouvent dans le groupe des distants à la lecture et les plus forts chez ceux qui ont des lectures fréquentes et utiles. Le constat est identique pour la fréquentation de la bibliothèque,

Le groupe des lecteurs ordinaires fréquentent souvent la bibliothèque pour 36 % d'entre eux. Le groupe des ceux qui ont des lectures fréquentes et utiles présente un taux de 60 % de personnes fréquentant souvent la bibliothèque. Par

contre aucune des personnes entretenant des rapports distants à la lecture ne fréquente la bibliothèque.

A la lecture des chiffres concernant ceux qui empruntent à la bibliothèque, le constat est identique. 24 % des lecteurs ordinaires empruntent à la bibliothèque, 40 % du groupe lectures fréquentes et utiles et 0 % du groupe distant à la lecture.

La corrélation entre des rapports familiers avec les pratiques culturelles et la fréquentation de la bibliothèque est importante.

4. Une enquête auprès des usagers de la médiathèque de Lorient

Cependant, l'enquête du contrat ville-lecture ne s'intéresse pas exclusivement aux pratiques des usagers à la médiathèque. Une enquête supplémentaire auprès de cent deux usagers de la médiathèque de Lorient a été conduite³³ pour récolter des éléments d'usage de la bibliothèque. Il s'agit de déterminer quels éléments conduisent le public à la bibliothèque et dans quelle mesure la bibliothèque rencontre les demandes des usagers à travers ses offres, en termes de collections et par le biais de services proposés.

A ce stade, une difficulté méthodologique apparaît. Il n'est en effet pas aisé de tenter une démonstration de type général sur la base d'un traitement de données recueillies par une enquête locale. L'enquête permet de mesurer quelles sont les pratiques des usagers dans la médiathèque de Lorient. Dans la mesure du possible, les allers et venus entre les données locales et nationales seront évités pour ne pas conclure sur un comportement généralisable à partir de l'échantillon lorientais. Au plus, des constantes qui illustrent une adéquation du comportement des Lorientais par rapport au comportement des Français en bibliothèque seront signalées.

L'objectif principal est de dégager des indicateurs pour apprécier le comportement des usagers par rapport aux collections (prêts, consultation, travail sur place...) et par rapport à la diversité des supports (livres, périodiques, disques compacts, DVD, Internet). L'enquête va tenter de mesurer également dans quelle mesure l'offre documentaire et l'offre d'information de la médiathèque sont susceptibles d'intéresser les usagers, de leur procurer des documents et de susciter

³³ L'enquête a été réalisée à la médiathèque municipale de Lorient en septembre et octobre 2005

des éléments de réflexions supplémentaires par rapport à l'offre éditoriale classique.

En ce qui concerne l'échantillon des usagers, la répartition par âge et par catégorie socioprofessionnelle³⁴ est conforme dans ces grandes lignes à celle qui a été évoquée précédemment, au début de cette partie. Ainsi, le public de la médiathèque de Lorient est avant tout jeune, plus féminin que masculin et se recrute principalement au sein de la classe moyenne. Comme pour la tendance nationale, la catégorie des cadres y est surreprésentée (11 % des usagers). Par contre le groupe des ouvriers, bien que constituant un ensemble important de la population lorientaise ne représente que 11 % de l'ensemble des usagers.

Les individus de moins de 35 ans représentent 67 % de l'ensemble des usagers de la médiathèque. Cet élément va lui aussi dans le sens d'une conformité à la tendance nationale. Enfin, 75 % des personnes sondées sont inscrites à la médiathèque. Par conséquent 25 % des enquêtés sont des usagers non-inscrits. La répartition entre les usagers inscrits et les usagers non-inscrits est également semblable à celle observée en moyenne dans les bibliothèques publiques en France.

Partant sur la base d'un échantillon d'enquêtés conforme dans ses grandes lignes avec les statistiques nationales sur la fréquentation des bibliothèques, les résultats de l'enquête propres aux pratiques des usagers à la médiathèque paraissent pertinents. Le traitement et l'analyse de ces résultats vont permettre de mettre en avant certains comportements des usagers qui ne seront qu'une confirmation des tendances nationales. Par contre un certain nombre d'éléments devront être considérés uniquement pour ce qu'ils sont : des données locales concernant la médiathèque de Lorient. En aucun cas il ne faut en tirer des conclusions sur des comportements généraux sur l'ensemble des usagers des bibliothèques publiques en France. Les arguments de démonstration qui en sont retirés appuient le propos de la présente étude et peuvent constituer des pistes exploratoires que des études plus larges confirmeront ou infirmeront.

³⁴ Cf. tableaux 1 et 2 en annexe 2

Partie 3 : le déterminisme des usages à la bibliothèque

1. Les rapports des usagers avec les collections

1.1. La lecture, premier élément quantitatif

1.1.1. La domination de l'emprunt des livres

L'enquête sur les publics de la médiathèque de Lorient met en avant une pratique forte de lecture. En effet, l'emprunt de documents est le premier élément quantitatif qui permet de mesurer l'impact des collections auprès des usagers. 70 % de l'ensemble des personnes interrogées viennent à la médiathèque pour emprunter des livres. Ce qui est conforme aux tendances générales. L'ensemble des critères concernant les documents imprimés confirme que la bibliothèque est avant tout considérée comme un ensemble de ressources livresques. Le fait de consulter des livres sur place (47 %) est l'élément qui arrive en seconde place dans les actions effectuées à la médiathèque. La lecture de la presse attire 31 % des personnes sondées.

L'analyse de ces premiers critères au regard de la répartition par âge et de la répartition par catégorie socioprofessionnelle montre des différences de comportement en fonction de l'appartenance à un groupe. Ainsi le fait d'emprunter des livres est une activité relativement faible chez les 15-19 ans (50 %) et chez les lycéens (38 %). Par contre les autres catégories par âge ou par CSP ont majoritairement des taux d'emprunt supérieurs à 70 %, l'exception est relevée chez les demandeurs d'emploi (63 %).

A ce stade de l'étude, une variable a été adoptée dans la lecture des pratiques par CSP. La lecture par tranches d'âge met surtout en évidence des pratiques inversées chez les 15-19 ans par rapport à celles des autres groupes d'âge. Ils empruntent moins et consultent plus que la moyenne. A première vue, les adolescents (15-19 ans) constituent un groupe aux usages particuliers. Cela laisse

supposer un comportement de groupe homogène. Or, le groupe des adolescents est constitué d'individus d'origines sociales diverses. Même si les adolescents ont tendance à manifester des comportements homogènes, ces derniers sont fragmentés en fonction de caractéristiques socioéconomiques et socioculturelles des 15-19 ans parce qu'ils dépendent des représentations enracinées dans les attentes des adultes³⁵. Ainsi, les CSP des étudiants et des lycéens, considérés comme encore dépendants de leurs parents, ont été ventilées au sein des autres CSP. L'objectif est d'obtenir des indicateurs relatifs à des comportements de classes sociales.

Les catégories socioprofessionnelles des parents des lycéens et des étudiants ventilées à l'intérieur des catégories socioprofessionnelles, font apparaître des variations significatives des taux de pratiques. En règle générale, la catégorie des classes moyennes (professions intermédiaires) et celle un peu plus modestes comme les employés et les ouvriers ont toujours des taux d'emprunt supérieurs à 70 %. Les différences remarquables entre la catégorie socioprofessionnelle sans la ventilation des lycéens et des étudiants et celle avec ventilation sont observées chez les cadres et les demandeurs d'emploi. Par exemple les cadres sans ventilation empruntent à 80 % des livres, avec la ventilation des étudiants et des lycéens, ils n'empruntent plus que pour 55 % d'entre eux. 63 % des demandeurs d'emploi empruntent des livres et seulement 60 % selon le même principe de ventilation.

Le premier élément retiré de ce constat : la population la moins intéressée par l'emprunt de livres est jeune et elle est constituée de lycéens. Le deuxième élément est la place peu importante occupée par les extrêmes de l'échelle sociale au regard de l'indicateur de l'emprunt de livres. Les cadres et les demandeurs d'emploi sont ainsi parmi ceux qui empruntent le moins de livres.

Ces premiers résultats sont maintenant confrontés à l'indicateur de la consultation sur place de livres afin de vérifier ou non les tendances observées. 47 % des usagers consultent des livres. 73 % des 15-19 ans et 75 % des lycéens. A la lecture des chiffres par catégorie socioprofessionnelle, la ventilation des étudiants et des lycéens modifie les chiffres de consultation mais à la hausse cette fois-ci. Si les deux extrêmes de l'échelle sociale (cadres et demandeurs d'emploi) sont

³⁵ **HERSENT**, Jean-François. *Les Pratiques culturelles adolescentes : France, début du troisième millénaire*.

comparés, 20 % des cadres consultent et 38 % des demandeurs d'emploi. Avec la ventilation, les chiffres sont respectivement de 36 % et de 50 %.

1.1.2. La consultation de livres pour les plus jeunes

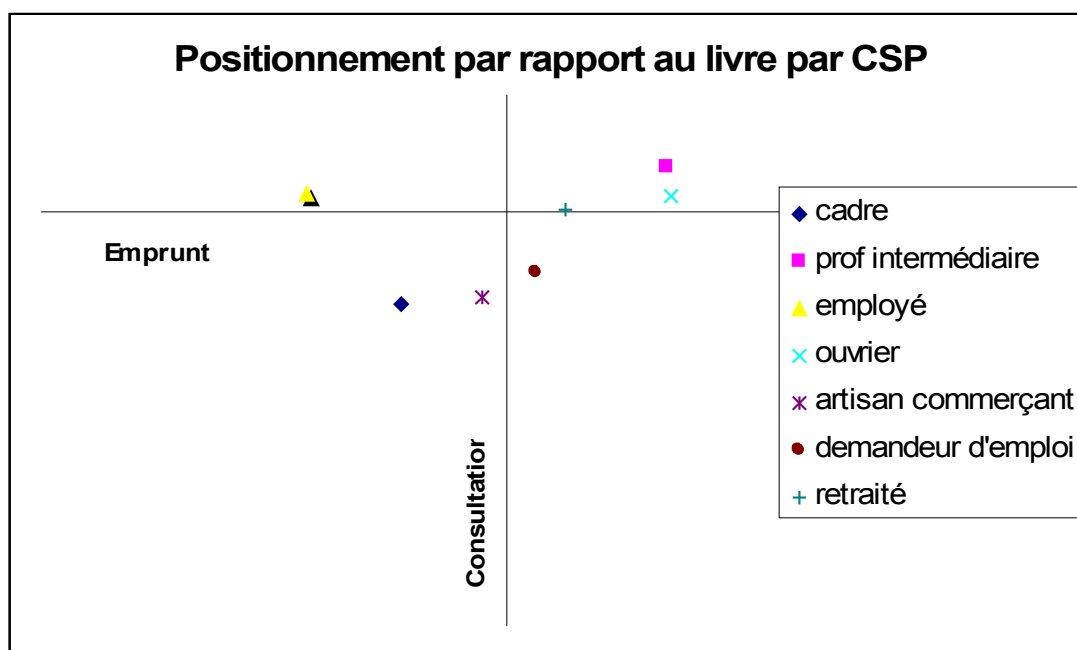
Par ailleurs, les variations observées en fonction de la CSP avec l'introduction de la ventilation des lycéens et des étudiants semblent illustrer un intérêt plus important de la part de personnes socialement modestes pour le livre à la médiathèque. Les populations sur les franges ont des comportements atypiques par rapport à la masse des usagers. Ainsi les cadres sont plus motivés par l'emprunt de livres que par la consultation mais emprunt et consultation sont à un niveau plus faible que les pratiques du reste des usagers. Les demandeurs d'emploi agissent différemment, ils empruntent un peu plus modestement, mais ils consultent plus les livres que la moyenne. Autre remarque, les ouvriers ont également des taux importants, 73 % pour le prêt et 64 % pour la consultation de livres. Les professions intermédiaires ont des taux similaires (74 % pour le prêt et 63 % pour la consultation). L'effet de la ventilation des groupes de lycéens et d'étudiants a le même effet de diminution pour le prêt et d'augmentation pour la consultation.

A partir de ces premiers éléments, une première hypothèse peut être avancée. Il semble que l'intérêt pour une médiathèque soit en relation forte avec l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle et que cet intérêt correspond à des attentes de classe.

Ainsi les gens issus des professions intermédiaires sont les plus consommateurs des premiers services, en termes quantitatifs, de la médiathèque. Il s'agit également du groupe le plus important qui fréquente ce type d'équipement. Par contre, un certain nombre de groupes socioprofessionnels, jugés culturellement plus éloignés de la médiathèque parce qu'ils sont masqués par les surreprésentations des CSP les plus élevées et parce que leurs taux de pratiques affichées sont plus modestes que la moyenne, manifestent un intérêt significatif pour la médiathèque.

Le schéma suivant tente de situer les différents groupes sociaux les uns par rapport aux autres dans une représentation symbolique de l'intérêt porté aux livres à la médiathèque.

L'axe des emprunts représente la valeur moyenne des emprunts soit à 70 %. Les CSP situées en dessous de l'axe des emprunts sont donc celles qui empruntent moins que la moyenne, c'est-à-dire les cadres et les demandeurs d'emploi. L'axe des consultations représente la valeur moyenne des consultations de livres soit 47 %. Les CSP situées à gauche de l'axe des consultations sont donc celles qui consultent le moins les livres. Il s'agit des employés, des cadres et des artisans-commerçants.



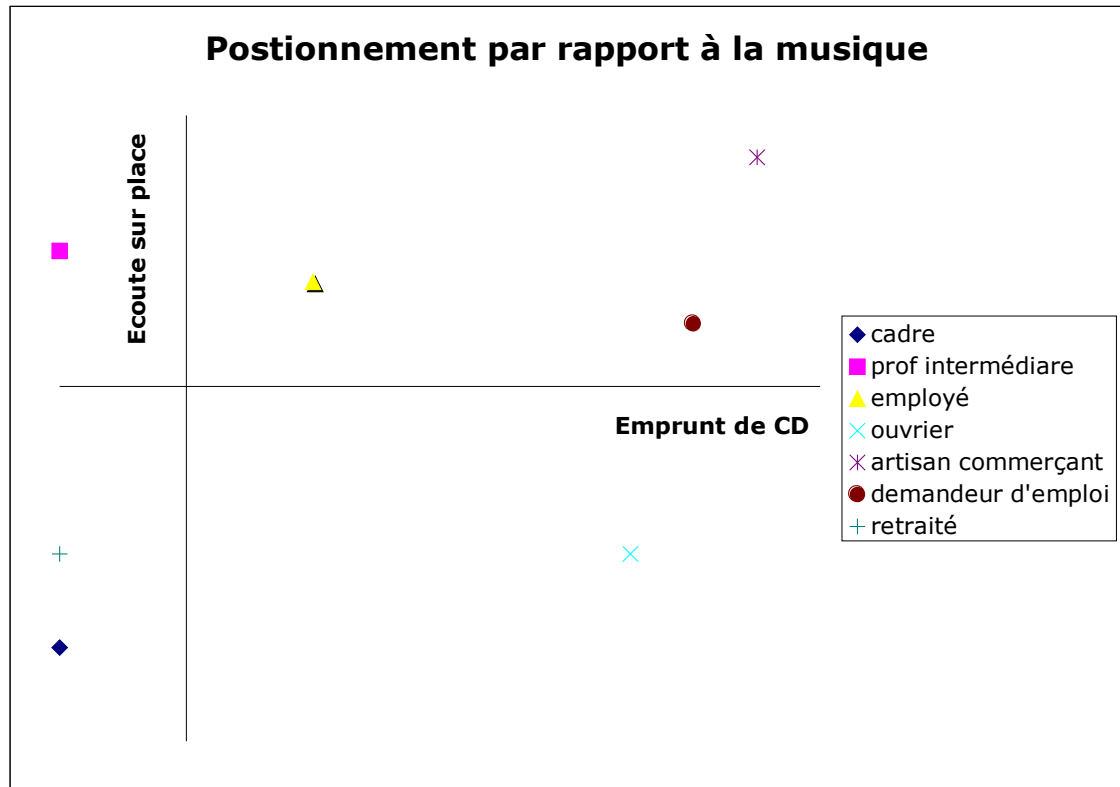
Les groupes les plus intéressés sont situés au delà des moyennes de consultation et d'emprunt. Ce sont avant tout des personnes des professions intermédiaires, des ouvriers et des retraités. Les personnes les plus éloignées de l'intérêt porté aux livres de la médiathèque sont les employés et les cadres. Il apparaît au regard de ce schéma qu'outre l'attrait classique des professions

intermédiaires, les catégories socialement plus modestes des ouvriers et des demandeurs d'emploi manifestent un intérêt pour le livre non négligeable.

Pour tirer de plus amples conclusions, il semble que la lecture des comportements relatifs aux autres supports peut induire un ensemble de faisceaux de comportements différenciés face à aux propositions de la médiathèque.

1.2. Les collections de disques, deuxième élément quantitatif

Les rapports aux collections musicales semblent suivent les mêmes orientations. L'axe de l'écoute sur place représente la moyenne (4 %) de l'ensemble des personnes enquêtées qui ont écouté de la musique à la médiathèque. Les éléments à gauche de cet axe représentent ceux qui pratiquent le moins l'écoute. Cadres, professions intermédiaires et retraités ont un taux d'écoute nul. Employés, ouvriers, demandeurs d'emploi et artisans et commerçants ont les taux les plus élevés. Notons cependant, que le taux le plus fort est de 11 % pour les artisans-commerçants, ce qui est faible en soi. L'axe de l'emprunt de disques compacts représente la moyenne (34 %) de l'ensemble des enquêtés. Les éléments au-dessus de l'axe sont ceux qui empruntent le plus. Il s'agit des professions intermédiaires, des employés, des demandeurs d'emploi et des artisans et commerçants.



La faible place occupée par la catégorie socioprofessionnelle des cadres est notable. Les groupes qui ont une activité d'écoute le doivent en partie à des individus qui écouteront pour assurer une sélection de disques à emprunter, c'est une supposition. A l'opposé, les non écoutants semblent emprunter déjà en connaissance de cause. Soit ils empruntent toujours dans les mêmes registres musicaux, ce qui correspond à une conformité de goûts. Soit ils savent déjà par avance ce qu'ils vont emprunter grâce à la critique, à l'écoute d'autres médias (radio, TV) ou au bouche à oreille. Les groupes encore parmi les moins culturellement légitimes semblent déployer des stratégies plus complexes que les groupes légitimes pour emprunter les disques.

Il faut sans doute y voir encore des processus de différenciation individuelle par rapport au goût présumé de la catégorie socioprofessionnelle d'origine. La médiathèque est dès lors un espace qui permet non seulement le choix parmi des ressources diverses mais également la satisfaction de goûts particuliers.

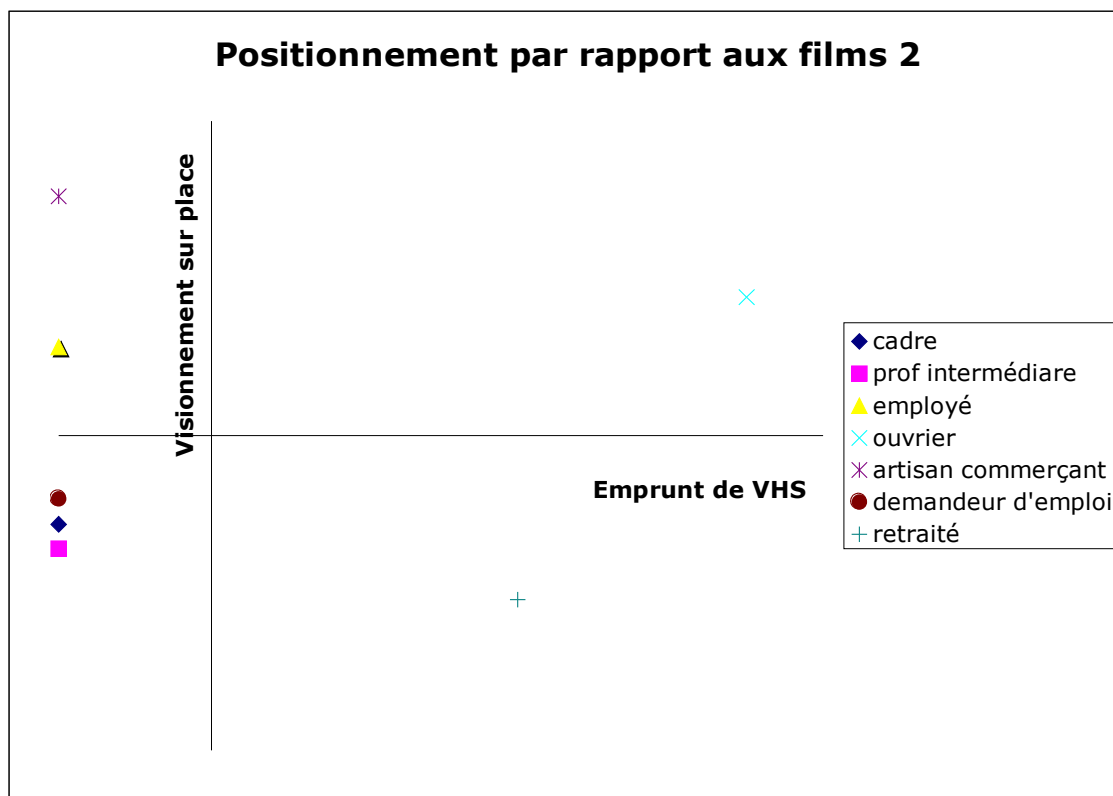
1.3. Dernier élément quantitatif, les collections de films

La démarche précédente est adoptée pour placer les différents groupes sociaux les uns par rapport aux autres en fonction de leur attirance pour les films à la médiathèque. Les deux tableaux suivants montrent l'intérêt supposé pour les films à la médiathèque. La moyenne des visionnements sur place s'établit à 2 % de l'ensemble des usagers. Cette moyenne est représentée par l'axe « Visionnement sur place ». L'axe « Emprunt de DVD » symbolise la valeur moyenne des personnes qui empruntent des DVD, soit 29 %.³⁶



³⁶ Sur le tableau avec emprunt de DVD, les positions des classes des employés et des professions intermédiaires sont confondues dans la représentation graphique.

Dans le second tableau, la valeur moyenne de l'axe du visionnement sur place est toujours la même. La valeur moyenne de l'emprunt de vidéocassette est de 25 % de l'ensemble des personnes sondées.



Ces chiffres sont inférieurs à ceux des emprunts de livres et de disques. Le deuxième constat est que les DVD intéressent plus de personnes pour le prêt que les vidéos, quand bien même le fonds de DVD est numériquement inférieur à celui des vidéocassettes.

Il est difficile de conclure qu'un groupe social prédomine dans le rapport aux films à la médiathèque. Deux éléments sont constants au sein des deux représentations. La première constante concerne une place importante occupée par

les artisans-commerçants à la fois en termes d'emprunts de DVD et de VHS. Seconde constante, une place faible du nombre d'emprunteurs de VHS et de DVD chez les cadres. Mais les autres groupes ont des positions différentes selon qu'ils empruntent des DVD ou des vidéocassettes. Soit ils empruntent plus que la moyenne dans un cas, soit ils empruntent moins dans l'autre cas.

Si l'attention porte uniquement sur ce qui est maintenant l'élément clé de la diffusion du film dans l'espace privé, c'est-à-dire le DVD, les groupes qui ont les plus fort taux d'emprunt sont dans l'ordre : les artisans-commerçants, les demandeurs d'emploi et, au même taux, les professions intermédiaires et les employés. Par contre les ouvriers empruntent moins de DVD et plus de vidéocassettes que la moyenne.

Ces chiffres sont comparés avec ceux des déclarations de possession de DVD chez soi³⁷. Les ouvriers équipés à 80 % de lecteurs de DVD n'empruntent que pour 18 % d'entre eux . Au contraire les demandeurs d'emploi qui sont ceux qui ont déclaré un des taux les plus faibles d'équipement en DVD (75 %) en empruntent pour la moitié d'entre eux. En fait les taux d'équipements en DVD sont très similaires d'une catégorie à l'autre donc ces chiffres n'apparaissent pas comme les facteurs déterminants de l'emprunt de DVD. Ils n'apportent aucune information pour expliquer les différences de taux d'emprunt en fonction de la catégorie socioprofessionnelle.

Deux éléments fondent le faible taux de prêts des films (DVD ou vidéocassettes). Premièrement, les bibliothèques proposent d'une manière générale de souscrire un forfait d'emprunt différent et plus onéreux pour accéder à l'emprunt des films³⁸, ce qui est en soi un facteur discriminant par rapport au prêt de livres. De plus, le nombre de films autorisés à l'emprunt est moins important que le nombre de livres empruntables. En résumé un emprunteur paie plus cher pour emprunter des films et il en emprunte moins que des livres, s'il en emprunte.

Le second élément concerne la concurrence directe exercée par la télévision. La télévision est la première consommatrice de temps de loisirs. Le visionnement d'un film implique une démarche active qui contraint souvent un usage plus passif de la télévision. D'une manière générale, visionner un film sur

³⁷ Tableau3 en annexe 2

³⁸ C'est le cas à la médiathèque de Lorient

DVD ou sur vidéocassette est moins pratiqué que le visionnage des programmes télévisés. La démarche pour emprunter un film en médiathèque suppose déjà une rupture avec un comportement consumériste de la télévision. Et à ce stade de sa démarche, l'emprunteur est confronté à deux contraintes : les droits d'inscriptions et des fonds moins volumineux que les fonds de livres et qui donnent une impression de choix restreint. De plus la question des droits liés au prêt des films contraint les vidéothèques à des choix qui souvent limitent les acquisitions de nouveautés. Par ailleurs, une vidéothèque se construit sur la base d'un équilibre entre des films de référence, des classiques et des films grand public. Ces éléments renforcent le sentiment de choix limité en termes de films récents chez les usagers.

A fortiori, emprunter des films en médiathèque relève d'une démarche active en rupture avec les modes courants de consommation des films. Les individus qui ont des pratiques supérieures à la moyenne, que ce soit pour emprunter des DVD, des vidéocassettes ou les deux, sont issus des catégories sociales dont les pratiques culturelles sont supposées être parmi les moins légitimes. Soit ces individus effectuent une démarche d'acquisition de culture légitime, auquel cas ils font montre de différenciation par rapport à leur milieu d'origine et affichent dès lors des profils culturels dissonants. Soit ils ont déjà des références non conformes à celles qui sont supposées être la conformité de leur milieu, et la diversité des genres cinématographiques proposés par la médiathèque leur convient. Pour les deux hypothèses, il semble bien que la médiathèque soit le lieu où a pu s'exprimer cette différence.

L'enquête n'apporte cependant aucune précision quant aux genres cinématographiques, musicaux et littéraires par catégorie socioprofessionnelle. Certes, mais les éléments avancés peuvent alors devenir des pistes exploratoires pour des futurs développements.

La donnée fondamentale à souligner est, qu'au-delà d'une image de bibliothèque desservant avant tout des individus issus dans sa grande majorité de la classe moyenne, voire privilégiant les catégories socioprofessionnelles les plus élevées, les médiathèques, par la constitution de leurs collections, participent à une démarche de diversification, voire de rupture avec les idées reçues sur une bibliothèque savante conçue pour les lettrés. Ainsi, des individus en nombre

minoritaire et souvent aux marges du public type de la bibliothèque trouvent une satisfaction à utiliser les ressources des médiathèques.

Recourir à la médiathèque n'est cependant pas une exclusivité d'ouverture culturelle. Les réponses des personnes questionnées mettent en avant d'autres motivations pour utiliser les services de la médiathèque. Ceux-ci agissent sur les motifs de fréquentation sans connexions apparentes avec la recherche d'objets culturels.

2. La bibliothèque utilitaire

Les usagers enquêtés ont été questionnés sur l'utilité qu'ils accordaient à la médiathèque³⁹. En premier lieu, utiliser une médiathèque est avant tout lié à l'idée qu'elle est constitutive de l'épanouissement personnel. La médiathèque associée à un lieu d'information arrive en second point. L'utilité de la médiathèque pour la scolarité et les études est le troisième élément qui impulse une fréquentation de la médiathèque. L'idée de distraction ne vient qu'en dernière place. D'une manière générale, la répartition par catégorie socioprofessionnelle infléchit peu les tendances générales. Par contre, ces résultats présentent des tendances différentes selon l'âge. Les plus jeunes, surtout les lycéens et dans une moindre mesure les étudiants mettent en avant que la médiathèque est avant tout utile pour la scolarité et les études puis pour l'information.

2.1. L'utilité pour les études et la scolarité

Les plus jeunes (15-19 ans) et les lycéens déclarent⁴⁰ utiliser majoritairement la médiathèque pour la consultation sur place des livres, respectivement 73 % et 75 %. La moyenne de l'ensemble des usagers se situe à 47 %. Ils sont également parmi les plus faibles emprunteurs d'ouvrages imprimés. Ces chiffres reliés à ceux des déclarations de travail à la médiathèque (77 % des 15-19 ans, 75 % des lycéens, la moyenne est 26 %) et à ceux des utilisations déclarées pour la recherche d'informations (68 % des 15-19 ans, 63 % des lycéens, la moyenne est 37 %) attestent d'un intérêt pour la médiathèque centré sur son utilité

³⁹ Tableau 13 en annexe 2

⁴⁰ Tableau 5 en annexe 2

pour le travail scolaire. Les étudiants (53 % viennent pour travailler et 59 % font des recherches) adoptent le même comportement.

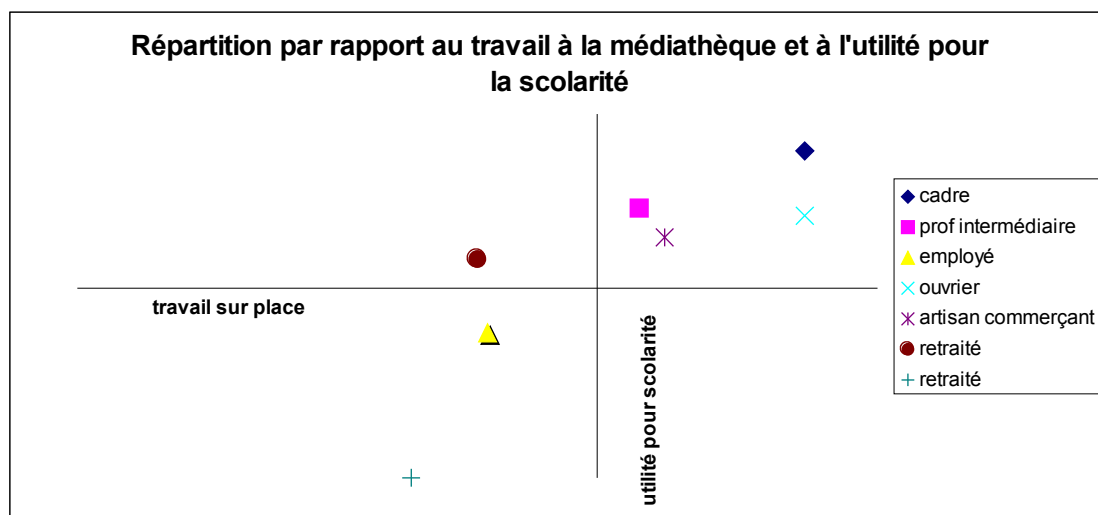
Par ailleurs, ce sont les mêmes groupes qui déclarent massivement que la médiathèque est utile pour la scolarité et les études⁴¹. 82 % des 15-19 ans l'ont déclaré, la moyenne de l'ensemble des usagers est à 39 %. Cette déclaration concerne également 81 % des lycéens et 59 % des étudiants.

Par contre, les réponses à ces questions observées par le filtre des catégories socioprofessionnelles montrent une répartition plus harmonieuse. Ceux qui viennent avant tout pour travailler ou faire des recherches sont d'abord issus de la catégorie des cadres (45 % viennent travailler et 36 % viennent faire des recherches, 55 % déclarent la médiathèque utile pour les études et la scolarité⁴²). Ensuite, la catégorie des professions intermédiaires présente des taux de 37 % pour le travail à la médiathèque et de 42 % pour la recherche. Et les personnes de ce groupe déclarent la médiathèque utile pour les études à 47 %. Le dernier groupe dont les réponses sont significatives est celui des ouvriers : 30 % viennent travailler à la médiathèque, 50 % viennent y faire des recherches et 55 % la jugent utile pour les études et la scolarité.

Le rôle de la médiathèque dans les études et la scolarité est quasiment unanime chez les plus jeunes, qui sont en âge d'étudier. Par contre, des approches selon la CSP dont est issu le lycéen ou l'étudiant peuvent différencier le sens accordé à cette fonction utilitaire de la médiathèque. La représentation graphique suivante positionne de manière relative chaque CSP par rapport au travail sur place et à l'utilité pour les études et la scolarité.

⁴¹ Tableau 13 en annexe 2

⁴² ces chiffres sont ceux qui incluent la ventilation des CSP des parents des lycéens et des étudiants.



L'axe du travail sur place représente la moyenne des usagers (26 %) et l'axe de l'utilité pour la scolarité (et les études) la moyenne de 39 %. Le groupe des cadres et celui des professions intermédiaires sont ceux qui présentent les meilleures combinaisons des deux taux. Le groupe des ouvriers manifeste également un intérêt important pour le travail sur place, en rapport avec l'utilité de la médiathèque pour les études et la scolarité.

D'une manière générale, les groupes socialement dominants sont ceux qui recourent le plus aux fonctions d'utilité de la médiathèque. Cet élément mis en rapport avec leur faible représentation relative chez les emprunteurs et avec l'idée qu'ils cumulent capital scolaire et capital culturel élevés, amène à penser que le recours à la médiathèque est fait en fonction d'usages déterminés. Le recours à la médiathèque comme à un outil de travail semble éloigné d'un usage culturel de l'institution. La préoccupation de l'utilité de la médiathèque signifie que les catégories sociales supérieures y privilégient des fonctions qui servent au maintien voire au dépassement d'un capital scolaire, sans doute dans des perspectives de promotion ou de maintien de rang social.

Les groupes les moins bien représentés dans le schéma ci-dessus, semblent d'avantage, eu égard à leurs comportements par rapport aux emprunts, privilégier davantage le rôle culturel de la médiathèque. Cependant la catégorie des ouvriers, qui jouit d'une combinaison de forts taux liés au travail et à l'utilité pour la scolarité, écorne le raisonnement précédent. Non pas dans le sens où il amoindrit sa valeur, mais dans le sens où la signification de l'utilité pour les études représente un moyen de rompre avec une condition intermédiaire voire jugée socialement inférieure.

Ainsi, le sens accordé à la fonction utilitaire de la médiathèque sont différents selon la catégorie socioprofessionnelle. Les objectifs de réussite sont pour tous identiques, mais avec des finalités différentes. Promotion sociale pour les plus modestes, maintien d'une position socialement favorable pour les autres.

2.2. Etre informé

L'observation des réponses aux questionnaires met en avant l'item de l'utilité de l'information qui suscite un intérêt pour la médiathèque. Les médias qui intéressent principalement les usagers pour accéder à l'information sont dans l'ordre les journaux (60 %), la radio (44 %), la télévision (41 %), Internet (27 %) et les magazines (21 %)⁴³. Trois de ces éléments sont des médias disponibles à la médiathèque : journaux, magazines et Internet. Ces items illustrent a priori les médias qui sont privilégiés à la médiathèque pour accéder à l'information. En premier lieu, l'utilisation d'Internet à la médiathèque affiche un taux de 40 % pour l'ensemble des usagers. Ensuite, 31 % des personnes sondées viennent pour lire la presse, c'est-à-dire pour accéder à l'information.

Une première observation sur la ventilation par âge de ces deux pratiques indique qu'elles sont inégalement réparties. Lire la presse est avant tout une activité dont le degré d'attraction croît proportionnellement avec l'âge⁴⁴ (50 % des plus de 60 ans et 9 % des 15-19 ans). L'intérêt pour Internet provoque un effet inverse. Les plus âgés (8 %) s'y intéressent peu et les plus jeunes l'utilisent pour une large majorité d'entre eux (64 %). L'effet de génération semble être à première

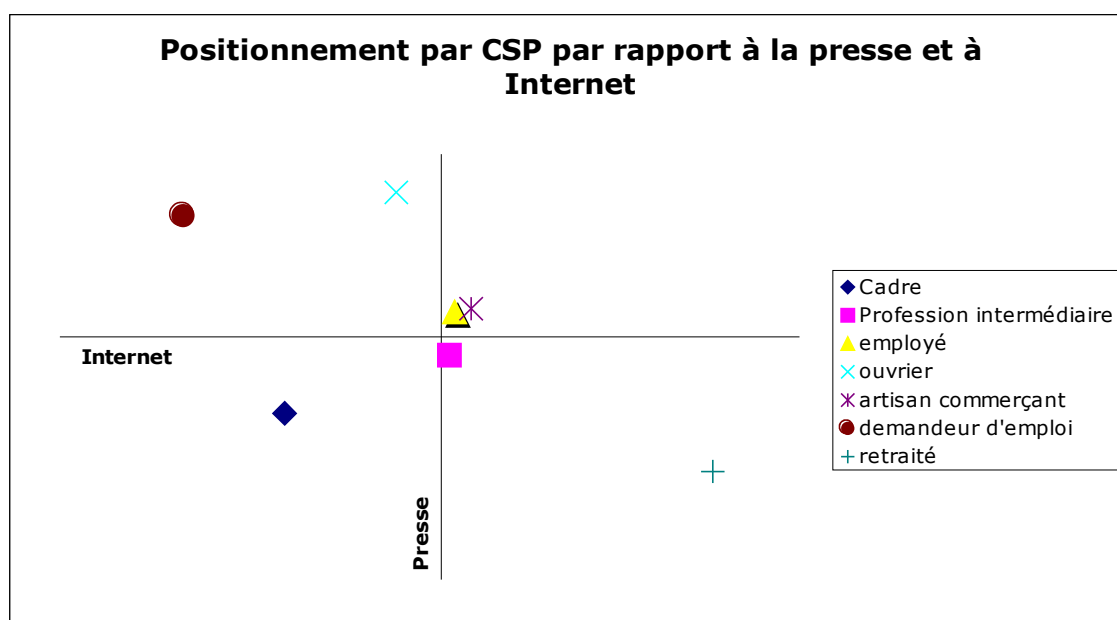
⁴³ Tableau 9 en annexe 2

⁴⁴ Tableau 5 en annexe 2

vue la cause principale de ce croisement d'intérêt pour les médias en fonction de l'âge.

Un deuxième indicateur, celui de l'engagement dans les études montre que l'intérêt pour la presse à la médiathèque croît avec l'entrée dans les études supérieures. Aucun lycéen ne déclare venir à la médiathèque pour lire la presse. Par contre 24 % des étudiants le font. Ces deux dernières catégories ont par ailleurs des taux d'utilisation d'Internet supérieurs à la moyenne (63 % des lycéens et 59 % des étudiants).

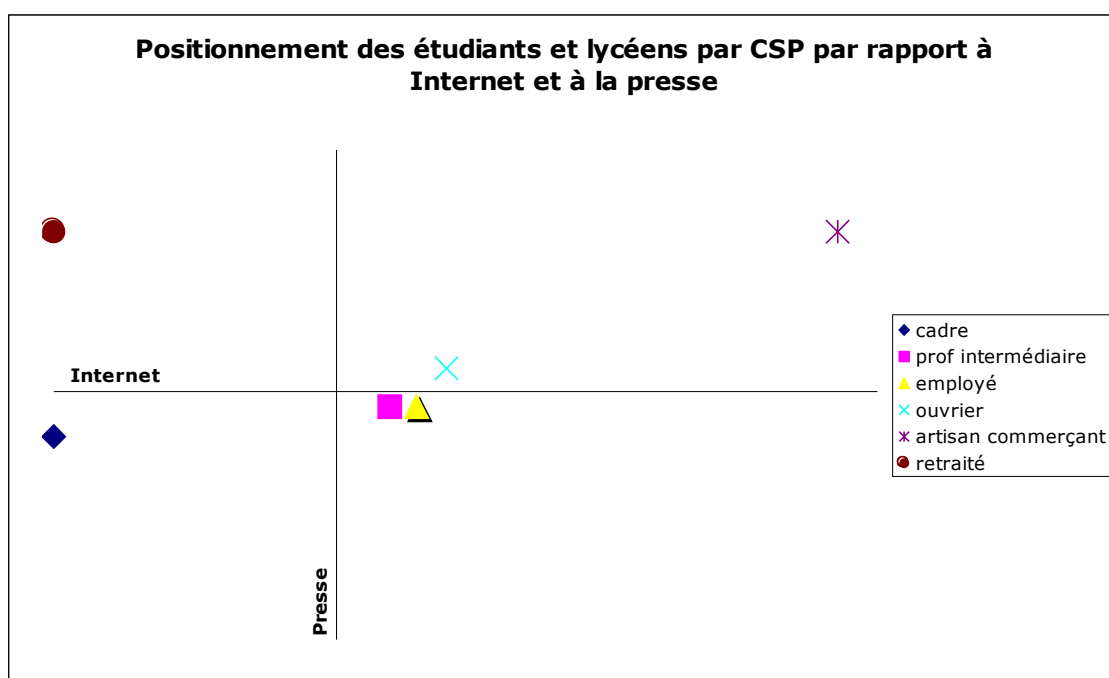
Le graphique suivant représente les positions relatives de chaque catégorie socioprofessionnelle dans l'utilisation d'Internet et la lecture de la presse à la médiathèque.



La lecture de ces données par le filtre des CSP indique que ce sont les individus issus des classes sociales plus modestes qui sollicitent plus l'Internet. A contrario, les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (cadres et

professions intermédiaires) sont celles qui recourent le moins à l'utilisation d'Internet à la médiathèque. Par contre la lecture de la presse est davantage une activité de personnes des classes moyennes, voire des classes moyennes supérieures. Le groupe des cadres se situe toujours en dessous des moyennes⁴⁵

L'attitude des étudiants et des lycéens par rapport à ces deux items montre que c'est plus spécifiquement au sein des CSP les plus modestes qu'Internet est le plus utilisé. La représentation graphique suivante montre les positions relatives des lycéens et des étudiants par CSP.



La lecture de presse montre un léger infléchissement de toutes les catégories, à l'exception des artisans et commerçants. Les lycéens et les étudiants

⁴⁵ La moyenne pour Internet est 61 % pour les étudiants et les lycéens regroupés. Elle est à 12 % pour la lecture de la presse. Ces chiffres déterminent les places relatives de chacun des axes.

de certains milieux (cadres) vont même jusqu'à ne pas lire la presse à la médiathèque.

En résumé, le rapport à Internet est avant tout relatif à des personnes jeunes et issues de milieux socioéconomiques modestes. L'hypothèse selon laquelle les jeunes internautes se désintéressent de la lecture de la presse est appuyée par un faible taux de lecture. Plus le lecteur est âgé, plus il a de chance de lire la presse. Cependant, l'appartenance à un milieu socioéconomique détermine des usages croisés de ces deux médias. La lecture de la presse et la pratique d'Internet ont des usages beaucoup plus marqués chez les ouvriers, les demandeurs d'emploi et les employés que chez les cadres et les professions intermédiaires. Cette répartition incomberait en partie à des différences dans l'accès à ces médias

3. Internet, un facteur d'inégalités

3.1. Disparités des comportements par rapport aux médias

Les cadres sont équipés d'Internet à leur domicile pour 91 % d'entre eux. 63 % des personnes des professions intermédiaires le sont, ainsi que 44 % des employés 36 % des ouvriers. La moyenne des personnes équipées d'Internet à leur domicile et qui fréquentent la médiathèque est de 54 %⁴⁶ L'argument que la médiathèque joue un rôle dans un réajustement de l'accès à Internet est donc recevable dans la mesure où les personnes les moins équipées sont celles qui utilisent le plus ce média à la bibliothèque. Mais cela n'explique pas en soi le désintérêt pour la presse écrite à la médiathèque. Par ailleurs, la majorité des groupes sociaux présente un taux de possession des journaux qui avoisine la moyenne de l'ensemble des usagers (83 %), ce qui signifie que la presse inscrite est un facteur important de l'environnement médiatique des individus qui fréquentent la bibliothèque.

Les rapports mêlés de ces deux médias dans le rôle qu'ils jouent dans l'accès à l'information restent à déterminer. Le rapport qu'entretiennent les

⁴⁶ Tableau 3 en annexe 2

individus par rapport au support de l'information qu'ils préfèrent semble être la piste à explorer.

Les personnes enquêtées ont fait état de leurs préférences de choix de médias pour accéder à l'information. Pour l'ensemble, l'information est privilégiée par la lecture de la presse quotidienne écrite (60 %), puis par la radio (44 %), la télévision (41 %) et enfin les magazines d'information (21 %)⁴⁷.

Selon la tranche d'âge, des variations apparaissent. Le premier vecteur d'information pour les 15-19 est la télévision (55 %), puis ensuite vient Internet (45 %). La lecture des journaux a un taux de 32 %. Magazines et radio comme source d'information ont toutes les deux un taux de 23 %. Pour les autres tranches d'âges, le média qui arrive en tête est systématiquement le journal et l'intérêt pour Internet décroît avec un avancement de l'âge. D'une manière générale, les choix de supports d'information pour les plus de 20 ans respectent la moyenne des réponses des enquêtés. L'effet générationnel est donc fondamental dans la manière de s'approprier les moyens de l'information.

Par contre, au regard des répartitions par catégories socioprofessionnelles, des inversions ou des accentuations de la tendance observée précédemment sont constatées. Ainsi, le groupe des cadres est celui qui privilégie le moins le recours à la presse écrite et qui préfère rechercher ses informations sur Internet. A l'opposé de l'échelle sociale, les ouvriers ont recours pour 64 % à la presse écrite et seulement pour 18 % à Internet. Ces deux groupes observés par le filtre de l'utilisation de la radio et de la télévision présentent des tendances opposées. Les ouvriers sont ceux qui regardent le plus la télévision (64 %) et qui écoutent le plus la radio (73 %) pour l'information, alors que les cadres rabaisser ces pratiques à 18 % pour la télévision et à 27 % pour la radio.

Ces résultats ramenés à la lecture de la presse à la médiathèque et à l'utilisation d'Internet dans ce même lieu montrent une adéquation des pratiques des cadres de la lecture de la presse en privé et à la médiathèque. Le comportement des ouvriers par rapport à la presse à la médiathèque est également conforme à l'usage déclaré dans l'espace privé. Par contre leur comportement par rapport à Internet à la médiathèque atteste d'une utilisation supérieure à la normale, non pas

⁴⁷ Tableau 9 en annexe 2

forcément pour accéder à l'information, mais pour compenser un déficit privé de l'usage du Web.

Ces résultats lus en termes de capital scolaire et capital culturel permettent l'ébauche de premières conclusions. Les groupes les plus légitimes culturellement sont encore ceux qui s'investissent le moins dans l'information à la médiathèque. Par contre les moins légitimes diversifient encore leurs pratiques dans l'espace public de la médiathèque pour compenser des déficits supposés de leurs milieux privés. Le déploiement de stratégies pour accéder d'une part à l'information classique et d'autre part à Internet trouve son fondement par l'accès à la médiathèque, qui œuvre dans le sens d'une diversité des ressources.

3.2. Internautes en médiathèque

Le travail sur les deux items « lire la presse » et « Internet » met en évidence des comportements fortement différenciés en fonction de l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Il ne faut cependant pas confondre les deux items dans une interprétation abusive de la recherche d'information. La démonstration précédente montrait des attitudes distinctes de catégories différentes de la population par rapport à l'utilisation de médias divers. Certes l'utilisation d'Internet est tournée en partie vers la satisfaction de la recherche d'information, mais d'autres pratiques d'Internet ont été déclarées par les utilisateurs

En premier lieu, 44 % des internautes de la médiathèque ont une connexion Internet chez eux. Pour rappel, 54 % des personnes sondées ont déclaré en avoir une. Les internautes de la médiathèque sont moins équipés de connexion à Internet que la moyenne des usagers.

En second lieu, le premier usage d'Internet⁴⁸ est la recherche (83 % des internautes de la médiathèque), interprétée dans le sens général de recherche documentaire et d'information. Le second usage concerne l'utilisation de la messagerie (44 %). 22 % fréquentent des forums. Les autres usages sont marginaux, 2 % pour les chats, 7 % pour les jeux, 12 % pour les blogs et 7 % pour les achats en ligne. Les internautes de la médiathèque favorisent donc l'utilisation d'un outil qui leur fait défaut à titre privé dans le cadre de recherche documentaire ou de recherche d'information.

⁴⁸ Tableaux 6 et 7 en annexe 2

Par contre, les usages de l'Internet sont fortement différenciés en fonction de l'âge et de la CSP. Les lycéens et les étudiants sont les groupes qui utilisent le plus massivement Internet à la médiathèque. Leurs pratiques sont essentiellement orientées vers la recherche (90 % des internautes des deux groupes). Avec la ventilation de ces deux groupes dans les catégories socioprofessionnelles, les pratiques se distinguent. Les cadres et les professions intermédiaires sont les moins bien représentés au sein des internautes, par rapport à leurs représentations dans l'ensemble des usagers. Ouvriers et employés sont mieux représentés parmi les internautes qu'ils ne le sont parmi l'ensemble des usagers de la médiathèque.

Les cadres ont déclaré consulter plus leur messagerie, les forums, les blogs, acheter en ligne et effectuer des recherches alors que les ouvriers⁴⁹. Artisans-commerçants, employés et professions intermédiaires ont des usages déclarés plus intenses de la messagerie que les deux groupes cités précédemment. La recherche sur Internet est, quelque soit la CSP, la pratique déclarée qui est quantitativement la plus importante. Ces chiffres ne permettent pas de conclure sur des comportements par rapport à Internet conduits par une appartenance sociale. Par contre si l'observation porte sur les usages des internautes par rapport aux autres modalités de services de la médiathèque (prêt, consultation), les pratiques de diversification des catégories socioprofessionnelles se révèlent.

Le tableau 15⁵⁰ montre les pratiques des internautes par rapport aux autres usages à la médiathèque. Les 7 % de cadres internautes n'empruntent aucun document mais viennent pour travailler et faire des recherches. Une remarque importante : sans la ventilation des lycéens et étudiants, aucun internaute n'appartient à la catégorie des cadres. Les internautes de ce groupe sont donc intégralement les enfants des cadres. Dans le même esprit, les chiffres d'internautes des autres CSP sont relativement faibles. La ventilation permet de doubler, voir de tripler la représentation de chaque catégorie au sein des internautes.

Les internautes parmi les catégories des professions intermédiaires, des employés, des ouvriers et des artisans-commerçants montrent tous des usages diversifiés de la médiathèque avec des taux élevés pour les emprunts, le travail sur

⁴⁹ Tableau 7 en annexe 2

⁵⁰ Annexe 2

place et la recherche. Le groupe des internautes-ouvriers est cependant celui qui emprunte le moins dans les domaines musicaux et cinématographiques.

Les internautes déclarés sont également des personnes qui recourent à la lecture de la presse pour s'informer (54 % en moyenne). 71 % des professions intermédiaires, 58 % des employés et 43 % des ouvriers. Les mêmes tendances déclarées se retrouvent pour l'information chez les internautes que pour l'ensemble des usagers. Cependant, les internautes ont un usage de la lecture de la presse pour s'informer qui est non négligeable.

Les répartitions entre les différentes catégories socioprofessionnelles respectent encore les schémas précédents. Les cadres manifestent peu d'intérêt pour la médiathèque sauf pour y travailler et y faire des recherches. Les individus des professions intermédiaires constituent toujours le groupe principal de l'ensemble des usagers et aussi celui dont l'utilisation de la médiathèque est la plus intensive. La médiathèque est cependant un lieu où l'identification avec les références culturelles et les pratiques de ce groupe est forte.

Les catégories socioprofessionnelles plus modestes comme celles des ouvriers et des employés, sont sous représentées parmi l'ensemble des utilisateurs de la bibliothèque par rapport à leur place dans la population de la ville. L'observation de leurs pratiques d'utilisation de la médiathèque montre que le recours aux collections et aux services de celle-ci est avant tout profondément diversifié. La médiathèque est présentée par ces deux catégories de population comme un outil indispensable qui œuvre pour l'égalité d'accès aux ressources documentaires et à l'information. La médiathèque est fondamentalement liée à ces groupes sociaux par le sens extrêmement fort que ceux-ci accordent aux missions des bibliothèques : démocratisation d'accès à la culture, formation, information des citoyens. La médiathèque joue aussi un rôle dans les processus de reproduction des catégories les plus élevées socialement. Pour les plus modestes, et surtout les moins légitimes culturellement, la médiathèque est un facteur important de distinction des individus.

Partie 4 : Le paradoxe des bibliothèques publiques

1. Déterminisme de comportement ?

1.1. conformité de comportement

Deux catégories socioprofessionnelles posent problème quant à l'analyse précédente. L'idée de la diversification à l'œuvre, par rapport aux pratiques culturelles supposées atteint une limite quand l'intérêt se porte sur les catégories des cadres et des professions intermédiaires.

Le groupe des cadres est surreprésenté dans la composition de l'échantillon de public enquêté et les individus de ce groupe ont des pratiques d'emprunt inférieures à la moyenne. La catégorie des professions intermédiaires est également surreprésentée, mais elle a des pratiques d'emprunt supérieures à la moyenne, sauf pour l'emprunt de vidéocassettes.

Les chiffres d'emprunt, sans la ventilation des CSP des étudiants et des lycéens, de ces deux catégories montrent un fort taux d'emprunt de livres (80 % pour les cadres et 83 % pour les professions intermédiaires). Les cadres empruntent peu de disques (20 %) et pas de DVD ni de vidéocassettes. Les individus des professions intermédiaires empruntent des disques pour 58 % d'entre eux, des DVD pour 42 % et des vidéocassettes pour 25 %.

L'introduction des CSP des parents des étudiants et des lycéens infléchit ces résultats. Les cadres empruntent beaucoup moins de livres (55 %) et un peu moins de disques compacts (9 %), mais plus de DVD (9 %) et plus de vidéocassettes (18 %). Les individus des professions intermédiaires restent toujours avec des taux d'emprunt élevés mais un peu plus faibles (74 % pour les livres, 47 % pour les disques compacts, 32 % pour les DVD et 16 % pour les vidéocassettes). Dans le premier cas, l'introduction des CSP des lycéens et des étudiants diminue notablement les chiffres de prêt liés à la catégorie des cadres. Dans l'autre cas, les

CSP des étudiants et lycéens opèrent peu de changement sur les emprunts des professions intermédiaires.

D'après les éléments précédents sur les pratiques culturelles, c'est au sein de ces deux groupes que la notion de culture légitime a le plus de chance d'être opérationnelle. L'idée de groupes socioprofessionnels surreprésentés suppose que leurs pratiques de la bibliothèque est induite par une offre de collections qui est conforme à leurs attentes. Schématiquement, ils viendraient parce qu'ils trouvent à la médiathèque ce qui correspond à leurs pratiques.

La familiarité avec la bibliothèque se manifeste par une représentation supérieure des usagers issus des milieux socialement élevés par rapport à leur place dans le reste de la population. Une forme de convivialité se cristallise pour ces catégories socioprofessionnelles autour d'intérêts communs et sur la base de la reconnaissance d'un univers proche de leurs cadres privés.

Ainsi l'enquête du contrat ville-lecture mettait en avant un type de rapport coutumier entre la médiathèque et des usagers issus de classes sociales moyennes.

Je vais une fois par semaine à la médiathèque pour emprunter des livres, lire sur place, accompagner les enfants. J'emprunte beaucoup de livres pour moi et les enfants, des disques et des cassettes vidéos. Elle est agréable⁵¹

La remarque précédente est pertinente d'un point vue quantitatif pour les individus du milieu des professions intermédiaires. La familiarité d'intérêt explique une fréquentation assidue de la bibliothèque ainsi qu'un usage régulier. Cependant, cette interprétation trouve une limite quand l'intérêt se porte spécifiquement sur les catégories supérieures des CSP. En effet, le groupe des cadres bien que surreprésenté emprunte peu les documents de la médiathèque et recourt plus à l'usage de la consultation sur place.

C'[la médiathèque]est un outil de qualité. Je fréquente parfois les bibliothèques pour faire des recherches documentaires sinon j'achète énormément de livres⁵²

La déclaration précédente est utile pour expliquer la faiblesse relative des usages de la médiathèque pour l'ensemble des individus de cette catégorie

⁵¹ Déclaration d'une institutrice In CARREZ, Etienne. p. 51

⁵² Déclaration d'un professeur In CARREZ, Etienne. p. 50

socioprofessionnelle⁵³. Les cadres peuvent ne pas manifester d'intérêt pour l'emprunt dans la mesure où ils disposent déjà de suffisamment d'objets culturels variés dans leur cercle privé, tout en reconnaissant le bien fondé de l'existence de la bibliothèque. Dans ce cas, le recours aux collections de la médiathèque ne peut être qu'exceptionnel et motivé par un besoin spécifique, comme l'illustre la remarque d'un chef d'entreprise dans l'enquête sur les pratiques de lecture à Lorient :

Je fréquente la bibliothèque pour y faire des recherches juridiques [non abonné]...
 .à la médiathèque tout est informatisé, cela permet un gain de temps appréciable.
 J'y fais des recherches juridiques puis j'achète les ouvrages si nécessaire⁵⁴

La familiarité d'intérêts semble moins pertinente. La justification d'un usage à la médiathèque tient plus de l'usage d'une bibliothèque de recours, dans la mesure où seul l'intérêt de la recherche documentaire procure un sens à la fréquentation de l'institution. Les déclarations des usagers rejoignent ici l'intérêt déjà remarqué pour la fonction utilitaire de la bibliothèque de la part les cadres.

Les deux groupes, cadres et professions intermédiaires, bien qu'ils se comportent différemment dans l'usage de la bibliothèque, déploient des pratiques qui sont en adéquation avec leur image symbolique dans la représentation sociale. Les individus de ces milieux sont en général cultivés, fortement assimilés à une vision intellectuelle de la culture. De plus, ils ont massivement des diplômes de l'enseignement supérieur, ce qui conforte l'idée d'une population habituée à la manipulation d'objets culturels et également à la pratique de la recherche dans les domaines du savoir et de la connaissance. Dans une certaine mesure, la bibliothèque est une institution qui correspond pleinement aux attentes culturelles et documentaires de ces classes. Cette remarque entraîne une interrogation sur la capacité des médiathèques à proposer et à promouvoir une forme de diversité culturelle, à même de rompre avec des pratiques induites par le capital culturel véhiculé au sein d'une catégorie sociale.

⁵³ Avec la ventilation des lycéens et des étudiants dont les parents sont cadres

⁵⁴ CARREZ, Etienne. p. 51

1.2. L'habitus-programme

Eliséo Veron a mené une enquête sur l'utilisation des bibliothèques. Il a mis en évidence le rapport entre l'aménagement de l'espace, les systèmes de classifications et les habitudes des lecteurs. Ceux-ci cherchent à repérer les structururations de l'espace qui s'articulent le mieux à leurs propres stratégies.

les modalités de lecture ne sont pas sans rapport avec le capital culturel des usagers qui les pratiquent⁵⁵..

Les constats de l'enquête sont les suivants :

- L'habitus-programme⁵⁶ est dominant dans la stratégie d'appropriation des lieux et d'un fonds.
- La mise en espace du fonds ne modifie pas l'habitus-programme.

Les usages culturels permettent une appropriation des lieux sans que l'aménagement de ceux-ci puisse influencer les comportements des usagers. Le rapport au capital culturel fragmente la perception des fonds en privilégiant des usages sélectifs. Ainsi la représentation du fonds qu'ont les usagers est parcellaire. De là, provient peut-être une vision très utilitaire des collections pour le groupe des cadres. Le seul moment de perception globale se situe au moment de la première utilisation de la bibliothèque, lors de l'inscription ou d'une première visite. Le lecteur use du besoin d'une vision générale pour identifier ses pratiques de bibliothèques par rapport à son habitus-programme.

L'enquête se conclut par une typologie de différents types de lectures. Schématiquement sont présentées la lecture thématique, la lecture problématique, la lecture éclectique, la lecture romanesque par genre, la lecture romanesque par auteur et la lecture du frais. Enfin l'enquête présente un élément important tiré de l'analyse des différents types de lecture. Deux lecteurs appartenant au même groupe de lecture de bibliothèques différentes présentent plus de points communs que deux lecteurs de groupes différents appartenant à la même bibliothèque. La ressemblance se manifeste essentiellement au niveau d'une perception et donc d'un usage de la bibliothèque.

⁵⁵ VERON Eliseo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. p.70

⁵⁶ L'habitus-programme se définit par la demande des lecteurs qui est déterminée par leur capital culturel et leur modalités de lecture.

La pratique culturelle dans une bibliothèque n'est pas déterminée par l'environnement créé par la bibliothèque. Il s'agit bien du capital culturel de l'utilisateur qui est déterminant pour l'appropriation d'un usage au sein de la médiathèque. Cependant, le positionnement d'une bibliothèque dans la ville, sa manière de s'organiser pour recevoir et gérer les flux de lecteurs paraît être un premier élément dans l'appropriation de cet outil orienté vers les pratiques culturelles. L'existence de la bibliothèque génère des usagers et des pratiques. L'enquête d'Eliseo Veron montre par contre que les usages des lecteurs sont déterminés par leur appartenance à un groupe de lecture lui-même influencé par un capital culturel.

La médiathèque est un lieu d'usage culturel impulsé par l'appartenance à des groupes. Les éléments d'un groupe semblent agir pour reproduire un mode de fonctionnement qui leur permet de retrouver leurs usages culturels. Il semble qu'un phénomène de reproduction tend à pousser généralement les membres d'un groupe sociologiquement homogène à utiliser la bibliothèque comme une finalité à ses propres usages.

1.3. Les modérations dans l'habitus-programme

Cependant, les résultats de l'enquête menée à Lorient mettent en évidence des usages différenciés selon l'appartenance à une catégorie. En l'occurrence, les usages les plus diversifiés relèvent de pratiques de membres de catégories modestes. Or les éléments retirés des enquêtes sur les pratiques culturelles soulignent que les marques de culture légitime des classes supérieures sont liées à des pratiques très diversifiées de la culture. Dès lors un paradoxe apparaît dans les résultats d'enquête qui montrent que les individus les plus modestes sont ceux qui tendent à diversifier le plus possible les usages qu'ils ont de la médiathèque.

La tentation est grande d'objecter que les comportements marqués vers la diversification culturelle sont avant tout induits par un effet générationnel. En effet, la massification de l'enseignement et par effet induit la massification des pratiques culturelles laissent supposer que ce sont les individus les plus jeunes et ceux qui ont bénéficié en plus grand nombre d'une instruction secondaire qui sont les éléments de différenciation d'un groupe socioprofessionnel.

Or, les chiffres d'emprunt par classe d'âge montrent que les plus jeunes empruntent proportionnellement moins que les autres classes d'âge⁵⁷. Les items d'emprunts de la classe d'âge des 15-19 ans confirment la tendance. À peine 50 % d'emprunteurs de livres, 18 % de disques compacts et 14 % de DVD chez les 15-19 ans. Par contre la tranche d'âge des 20-34 ans emprunte ces supports à des taux de 71 % pour les livres, de 47 % pour les disques compacts et de 42 % pour les DVD.

Si les mêmes taux sont observés chez les lycéens et les étudiants, les variations sont encore plus grandes. Les lycéens empruntent livres, disques et DVD à des taux respectifs de 38 %, 6 % et 6 %. Les étudiants empruntent à des taux respectifs de 71, 47 % et 41 %. S'il y a un effet générationnel, il est modéré par le niveau de scolarité, puisque ce sont les étudiants qui sont les plus gros emprunteurs parmi les plus jeunes.

La lecture des taux de consultation sur place, de travail et de recherche montrent des résultats inversés. Les 15-19 ans consultent des livres pour 75 % d'entre eux, 77 % travaillent sur place et 68 % font des recherches. Les 20-34 ans consultent pour 26 % d'entre eux, 18 % travaillent et 32 % font des recherches. Ces mêmes taux sont légèrement modérés s'ils sont lus par le filtre d'un niveau d'étude. Les lycéens consultent sur place pour 75 % d'entre et 53 % des étudiants font de même. 75 % des lycéens et 53 % des étudiants travaillent sur place. 63 % des lycéens et 59 % des étudiants font des recherches.

Deux constats interviennent à ce niveau. En premier lieu, l'éloignement de l'emprunt des documents de la bibliothèque de la part des plus jeunes est réduit par le fait d'avoir un niveau d'étude supérieure. En deuxième lieu, l'éloignement des lycéens par rapport à l'emprunt est compensé dans la distance que cela suppose à la bibliothèque par des taux élevés des usages sur place des collections.

La répartition des lycéens et des étudiants selon la CSP des parents, montrent des surreprésentation à l'exception des demandeurs d'emploi et, ce qui est moins surprenant, des retraités, sous représentés et des employés qui sont au même niveau de répartition que dans l'ensemble de la population (voir tableau suivant). Cependant la faiblesse de l'échantillon de lycéens et d'étudiants (33 individus) incite à manipuler ces chiffres avec précaution.

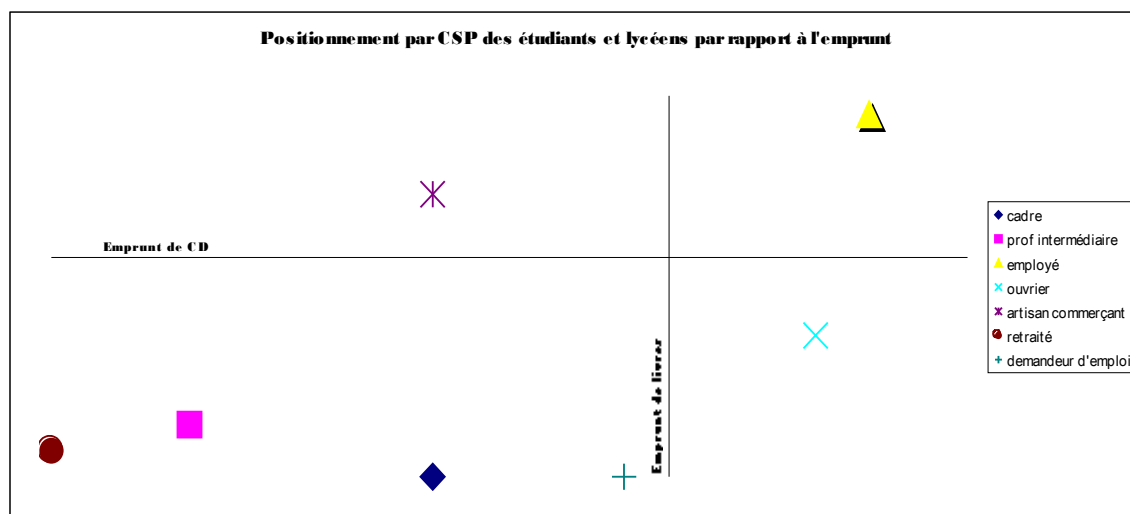
⁵⁷ Tableau 5 en annexe 2

	% des lycéens et		
	étudiants	% des usagers	% population
Cadres	18%	11%	6%
professions intermédiaires	21%	19%	14%
employés	21%	25%	21%
ouvriers	18%	11%	16%
Artisans commerçants	12%	9%	3%
demandeurs d'emplois	6%	10%	12%
Retraité	3%	17%	28%

La part des étudiants et celle des lycéens chez les cadres et professions intermédiaires sont équivalentes à celles chez les employés et chez les ouvriers. L'hypothèse que le poids relatif des catégories supérieures et moyennes chez les lycéens et les étudiants induit des usages moins tournés vers l'emprunt est plausible. La masse d'individus des catégories supérieures et moyennes croit chez les lycéens et étudiants. Si cette constatation est ramenée aux pratiques relatives à ces groupes, il semble que cadres et professions intermédiaires sont ceux dont l'influence sur les pratiques des plus jeunes est la plus déterminante dans l'usage de la médiathèque. Mais le poids équivalent des employés et des ouvriers pourrait être l'élément modérateur des faibles pratiques d'emprunt chez les plus jeunes.

La représentation graphique suivante place de manière relative les emprunts de livres et de disques compacts par les lycéens et les étudiants⁵⁸. L'axe des emprunts de disques indique le taux moyen d'emprunt (26 %), celui des emprunts de livres, le taux moyen d'emprunt (54 %), pour les étudiants et les lycéens ensemble.

⁵⁸ Seuls les chiffres concernant les documents les plus empruntés sont utilisés pour cette démonstration.



L'observation des positionnements relatifs des lycéens et des étudiants en fonction de leur CSP d'origine montre que les enfants d'employés et d'ouvriers sont plus tournés vers l'emprunt des livres de la médiathèque que les enfants de cadres ou ceux des professions intermédiaires. L'emprunt de disques intéresse plus les enfants d'employés et d'artisans ou commerçants.

Des groupes de tailles équivalentes, par exemple les employés et les professions intermédiaires montrent des positions diamétralement opposées. Les enfants d'employés empruntent plus que les enfants des professions intermédiaires. Le constat est identique pour ce qui concerne les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers. Les enfants d'ouvriers empruntent plus que les enfants de cadres. Le premier constat tiré de cette représentation est la place prépondérante dans l'emprunt par les plus jeunes des catégories modestes de la population. Le second constat est relatif à une position relativement élevée des enfants d'artisans et de commerçants.

Le désengagement pour l'emprunt est également significatif des usages des enfants des catégories sociales supérieures. Cet élément rejoint l'hypothèse du

poids déterminant des enfants de cadres et de professions intermédiaires dans les usages liés à la médiathèque de la part des publics lycéen et étudiant.

Ainsi les individus scolarisés et issus d'un milieu à forte légitimité culturelle usent peu du recours à l'emprunt de documents. À l'inverse, ceux qui sont les moins légitimés culturellement y ont plus recours.

2. Distinction à l'œuvre dans les bibliothèques

2.1. Formulation d'hypothèse

De nombreux auteurs⁵⁹ ont démontré que la fréquentation et l'usage d'une bibliothèque correspondaient à une multiplicité de parcours individuels. Bien souvent l'idée du rôle de la bibliothèque dans la construction identitaire des individus a été mise en avant⁶⁰. L'accent porte sur le rôle déterminant d'une bibliothèque dans la possibilité des chemins de traverses et des passerelles qu'elle procure entre les individus et entre des univers culturels. La sociabilité et la découverte viennent dès lors amoindrir la fonction très utilitariste de la bibliothèque. Les bibliothèques offrent des possibilités de satisfaction des curiosités et donnent également les moyens de les valoriser. Comme Claude Poissenot⁶¹ le souligne, la bibliothèque permet d'échapper à des situations de domination culturelle, dans le sens où la personne ne met pas en avant des pratiques culturelles légitimes.

La bibliothèque est par conséquent un lieu des possibles et en cela elle permet le développement de stratégies qui modifient les rapports à la culture, voire qui dans les faits critiquent le bien fondé de la bienséance en matière de culture légitime. Cela aboutit à l'affirmation de l'individu avec tout ce qui manifeste sa différence par rapport aux autres individus mais également par rapport au groupe. Ainsi, pour revenir à un propos plus centré sur les bibliothèques, celles-ci présentent à la fois le modèle d'une conformité culturelle à des pratiques légitimes et le modèle d'une institution où la rupture avec la conformité sociale assignée est

⁵⁹ Martine Poulain, Michèle Petit, Claude Poissenot

⁶⁰ PETIT, Michel. *Eloge des bibliothèques*.

⁶¹ POISSENOT, Claude. *Les trajectoires sociales des usagers non-inscrits*. IN Les bibliothèques municipales et leurs publics.

possible. En quelque sorte, la bibliothèque révèle des distinctions chez les individus.

Cependant, les observations des pratiques au filtre des catégories socioprofessionnelles ont montré que les effets de différenciation peuvent prendre des sens différents selon l'appartenance à une CSP spécifique. Pour rappel, les cadres et les professions intermédiaires manifestent des pratiques qui vont dans le sens d'une confirmation des usages culturels propres à leurs milieux. Les groupes socialement moins élevés ont des taux de pratiques importants. Ce qui révèle un usage important des collections et des services de la bibliothèque chez des catégories de la population qui seraient sensées être les moins en conformité avec l'institution.

En définitif, les groupes socialement et culturellement dominants ne verraient ni plus ni moins dans la médiathèque qu'un outil aux services de leurs attentes en matière de reproduction sociale. Les groupes dominés socialement et culturellement utiliseraient la médiathèque comme le moyen d'une rupture avec cette condition de dominé. Mais quels sont les moteurs qui entraînent cette rupture ?

En premier lieu, la massification de l'enseignement chez les groupes les moins élevés dans l'échelle sociale, semble attester que les individus s'ils mettent en oeuvre des processus de distinction le font par effet d'assignation aux normes culturelles du milieu scolaire. C'est une première supposition.

En second lieu, les individus issus de catégories socialement modestes et qui sont dans l'enseignement supérieur font déjà preuve de distinction au regard de leur milieu d'origine. Leurs choix culturels à la médiathèque ne font que confirmer la première distinction.

Enfin, dernière supposition, les pratiques de diversification culturelle au sein d'un groupe sont liées à des goûts personnels particuliers et les bibliothèques sont des lieux où la neutralité par rapport aux catégories sociales permet à chacun d'exprimer sa différence, sans le poids de la conformité culturelle d'un groupe. La bibliothèque devient dès lors l'endroit où s'expriment des différences constitutives de l'individu.

Ces trois hypothèses sur les comportements peuvent jouer de manière simultanée. L'une peut prendre le pas sur l'autre, mais il semble plus logique qu'un mélange des genres s'opère. Mais dans les trois cas de figures considérées, l'accès aux collections de la médiathèque est toujours un élément fondamental de l'accès à la culture, comme le laisse entendre une des personnes enquêtées, un étudiant issu du milieu ouvrier :

La médiathèque, pour moi, doit être un outil d'épanouissement intellectuel et culturel et en cela, la possibilité de consulter, emprunter des ouvrages ou autres documents culturels est déjà un grand apport. De plus, la possibilité de découvrir d'autres éléments de culture variés doit être un objectif majeur de la médiathèque afin de pouvoir ouvrir des réflexions personnelles et développer la culture. Enfin la possibilité de côtoyer, de se former avec des outils multimédias est aujourd'hui indispensable pour pouvoir avancer dans ses recherches.

Cette remarque est révélatrice du sens accordé aux fonctions de la bibliothèque. Outre un intérêt marqué pour l'ouverture culturelle et l'épanouissement, qui est possible via les collections de la médiathèque, l'idée de formation et celle d'accès aux outils multimédias sont présentées comme des données fondamentales.

Cependant les usages tournés vers l'ouverture culturelle ou vers la fonction utilitariste sont plus ou moins accentués selon la catégorie socioprofessionnelle. Dès lors les questionnements portent sur des motivations extérieures au contexte culturel qui entraînent la fréquentation de la médiathèque.

Ainsi les catégories socioprofessionnelles supérieures qui sont les moins intéressées par l'idée d'une diversification et par celle d'une ouverture culturelle, mais qui représentent quand même une forte proportion des usagers, développeraient des stratégies d'accès aux collections qui ne se fondent pas principalement sur le principe de découverte culturelle. Par exemple, une étudiante issue du groupe des professions intermédiaires déclare vouloir « Avoir une offre de choix grande et d'actualité ». Cette remarque rappelle que des individus de ce groupe sont à la recherche d'une offre variée et actuelle, ce qui correspond à des profils d'individus qui usent d'objets culturels de manière très diversifiée et toujours avec le souci de coller à son époque. Il s'agit typiquement d'un profil conforme aux pratiques culturelles de ce groupe.

Une étudiante, fille de cadre déclare vouloir « une plus grande diversité de documents proposés par rapport à une bibliothèque classique ». L'insistance sur la demande de diversité atteste encore une conformité de comportement lié à l'appartenance socioprofessionnelle. Cette remarque introduit aussi une rupture d'un niveau qualitatif. La demande porte sur une plus grande diversité de documents par rapport à une bibliothèque classique. Or le terme classique renvoie à deux définitions de la bibliothèque. D'un côté, il s'agit d'un lieu où se trouvent majoritairement des ouvrages classiques et plutôt destinés à un public lettré. D'un autre côté, la bibliothèque classique renvoie à une vision ordinaire de la bibliothèque comprise dans le sens où elle s'adresse à tous sans discernement. Dans le premier cas, se manifeste une rupture de type culture classique vs culture moderne. Dans le second cas, la revendication d'un pouvoir de différenciation de la bibliothèque par rapport aux normes culturelles communes est affirmée. Mais elle est affirmée par un membre d'une catégorie supérieure.

Dans une certaine mesure, les revendications de différenciations, qui sont une des règles des pratiques culturelles des dominants, sont privilégiées à la médiathèque par les catégories sociales supérieures. Les comportements en bibliothèque de ces groupes sont conformes à leurs pratiques culturelles.

2.2. Distinction chez les moins légitimes culturellement

Cependant, la différenciation, pour légitime qu'elle soit pour les classes supérieures, est également un élément fort des individus des catégories sociales les plus modestes. Leurs pratiques extrêmement diversifiées en termes d'usages quantifiables de la médiathèque et surtout leurs positions dominantes dans les usages diversifiés vont dans ce sens. Mais, à la différence d'un comportement assimilable à un comportement de classe, il semble que le fondement des pratiques des plus modestes repose sur l'idée essentielle de la démocratisation culturelle.

Les enfants des groupes plus modestes, qui ont une approche plus variée de la médiathèque, mettent en place des stratégies diversifiées de conquête d'un accès à la culture et au savoir. Symboliquement la médiathèque est le lieu où le capital scolaire intervient pour légitimer l'utilisation de l'équipement, sans doute à des fins utilitaristes : promotion sociale, maintien d'un rang social, et ceci de manière

plus importante pour les individus des classes plus aisées. Mais, la revendication d'une ouverture culturelle est plus forte chez les individus les plus modestes socialement. Comme l'exprime un étudiant du milieu ouvrier, il s'agit de :

Rendre la culture accessible au plus grand nombre

Un étudiant, dont les parents exercent une profession intermédiaire a des attentes plutôt tournées vers des fonctions plus utiles :

La diversité des documents proposés pour une objectivité la plus efficace possible.
Un classement efficace pour une autonomie totale

Les individus des milieux sociaux les plus modestes ont exprimé le besoin de recourir à la médiathèque pour élargir leur horizon culturel. La forte revendication de démocratisation d'accès à la culture est éminemment symbolique de la valeur donnée à la bibliothèque. L'affirmation des missions des bibliothèques en termes de formation, d'accès à la culture et à l'information est une partie intégrante du projet de construction d'une société réellement démocratique. Les idées des Lumières et notamment la théorisation de la pensée républicaine par Condorcet accordent un rôle majeur à la formation des individus par l'éducation publique, pour que chaque personne puisse exercer la citoyenneté de manière éclairée. Cette théorie est toujours en application dans les usages et pratiques diversifiées qui prennent forme dans les médiathèques. En effet, comment ne pas voir derrière les revendications d'offres de collections plus grandes, plus ouvertes vers d'autres cultures ou tout simplement derrière la demande d'accessibilité pour tous à la culture, la volonté d'approfondissement ou de recherche de l'affirmation de l'individu. Affirmation raisonnée qui vise à une connaissance plus pertinente du monde. La connaissance affirmée des problèmes majeurs, des questions et des enjeux de société est un élément déterminant dans l'exercice de la citoyenneté.

C'est en cela que l'idée d'une bibliothèque qui permet d'avoir accès à des univers informationnels et documentaires difficiles d'accès dans le maquis médiatique est fondamentale. La bibliothèque devient dès lors l'un des outils d'exercice d'une citoyenneté éclairée. N'y a-t-il pas dès lors un paradoxe si la

bibliothèque reconnue comme un outil d'une pratique citoyenne éclairée et universelle ne dessert qu'une partie minoritaire de la population et que celle-ci y recherche des éléments constitutifs de différenciation ?

D'un point de vue historique, la construction des bibliothèques et la constitution de leurs collections est fortement liée à l'exercice de la démocratie. La pluralité des collections et la valeur accordée à l'idée de représentation des différents courants de pensée constituent l'ossature sur laquelle repose l'accès au savoir et à la connaissance. Ces éléments ont été largement reconnus comme des principes indissociables de la médiathèque. Ainsi, les usagers qui ont répondu à l'enquête à la médiathèque de Lorient mettent en avant que les collections leur permettent une approche différente de l'information (64 %), une découverte de nouveaux auteurs ou d'artistes (78 %) et que les documents de la bibliothèque sont d'actualités (64 %). Les questions relatives à l'information et à la découverte étaient posées pour rechercher une différence par rapport à ce qui est communément le plus répandu par les médias. Ces chiffres illustrent l'idée du pouvoir de différenciation de la bibliothèque par rapport à l'offre éditoriale et marchande. Et pour commune que cette affirmation soit, son caractère n'en est pas moins fondamental. Il suffit de se rappeler la contestation même de l'idée de pluralité de collections par les municipalités d'extrême droite dans les années 1990 pour en mesurer l'ampleur. La condamnation du cosmopolitisme reflétait le refus de la diversification culturelle, le mépris d'opinions et d'idées contradictoires dans la cité et la volonté d'utiliser un outil culturel comme un outil d'orientation idéologique.

La faculté de la bibliothèque à proposer la différence est ainsi fondamentale pour l'existence même de l'institution mais aussi pour ses usagers.

2.3. Images de la différence chez les usagers

la bibliothèque comme lieu des différences est vécue à différents niveaux. En premier lieu, la revendication peut porter spécifiquement sur l'ouverture culturelle. Une lycéenne, issue de la catégorie des professions intermédiaires exprime ses attentes au sujet de la médiathèque dans les termes suivants :

Un lieu calme avec des lectures extrêmement variées ne prenant pas en compte que le modèle occidental, un peu d'originalité pour permettre une vision plus large.

En second lieu, les revendications tendent à porter sur une offre pointue et actuelle. Une employée déclare attendre de la médiathèque :

y trouver un maximum de livres universitaires et les nouveaux romans et nouvelles qui viennent de paraître, qu'elle[la médiathèque] réactualise quotidiennement les livres.

La demande d'ouvrages universitaires renvoie à une demande documentaire qui renonce à la vulgarisation et à des références trop marquées dans la culture de masse. La remarque de cet usager concernant l'actualité des ouvrages littéraires symbolise la revendication d'une bibliothèque en phase avec son époque.

En dernier lieu, et en complément d'une demande pointue, en termes d'ouvrages universitaires. Les usagers revendiquent une hyper spécialisation des collections de la médiathèque qui répond bien évidemment à leurs attentes. Ainsi s'exprime une étudiante, issue de la catégorie des employés :

Qu'il y ait des nouveautés (en CD de l'import + des groupes indépendants que l'on ne trouve pas ni au rayon disques des supermarchés ni à la Fnac dans les bacs). Que les documentalistes soient un minimum intéressés par les nouveautés, qu'ils sachent nous aiguiller dans nos recherches. Qu'il y ait plus de DVD (2 par personnes au moins), plus de livres en langues étrangères (anglais), plus de films d'auteurs (même si je sais que la médiathèque est accessible au grand public j'aimerais bien pouvoir trouver plus de documents livres mais surtout films et CD indépendants). Mes attentes sont partiellement satisfaites puisque j'ai déjà emprunté la plupart des docs dans les registres que j'apprécie et qu'il n'y a plus beaucoup de choix. Je songe à changer de médiathèque mais y aura-t-il plus de choix ailleurs ?

Ces trois exemples montrent comment la bibliothèque se doit de répondre de manière graduée à la demande de différenciation des usagers. De la demande la plus commune et cependant fondamentale d'ouverture culturelle, en passant par la demande de qualité, à l'affirmation d'attentes très spécialisées, les différentes catégories d'usagers misent sur la capacité de la médiathèque à leur donner les réponses les plus satisfaisantes.

3. Un modèle en question ?

3.1. Des usagers en nombre limité

Les revendications des usagers, pour idéalistes qu'elles puissent paraître, n'en reflètent pas moins une forme de reconnaissance de l'utilité de la bibliothèque. Cependant certains éléments remettent en cause la capacité de la bibliothèque à répondre de manière positive aux demandes des usagers. Il s'agit en premier lieu du nombre d'inscrits qui est modeste : 6,74 millions d'inscrits soit 17,1 % de la population à desservir, dont 37,3 % d'enfants⁶², 17 % à Lorient en 2004. Ce chiffre intrigue les professionnels de la lecture publique dans la mesure où se dessine à première vue une diminution du nombre de personnes inscrites en pourcentage de la population desservie depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Cette diminution est ralentie par une augmentation du nombre de bibliothèques construites et donc par une augmentation de la taille de la population desservie. Il semble cependant que les bibliothèques aient atteint un seuil du nombre d'inscrits relatifs aux populations qu'elles desservent. Le second point, qui interpelle sur une distorsion entre demandes des usagers et services rendus par les bibliothèques, concerne le taux de réabonnement des usagers d'une année sur l'autre. Les données statistiques récoltées à Lorient, n'en ayant pas trouvé au niveau national, montrent qu'en 2004, un peu moins de 30 % de lecteurs ne se sont pas réinscrits. Les nouveaux inscrits représentent un quart du total des lecteurs. Ces chiffres sont constants depuis 2001, date à laquelle la médiathèque de Lorient a pris en compte ce type de données. Les motivations de désengagement des 30 % d'usagers ne peuvent être qu'au stade des hypothèses. Ils ne fréquentent plus le lieu par manque d'intérêt, soit parce que leur intérêt est déjà satisfait, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé de réponse à leur question. Ils n'ont pas le temps de fréquenter l'établissement. Les délais pour les retours des documents sont trop courts. Ils n'aiment pas attendre pour accéder à un document. De nombreuses raisons de désengagements peuvent être listées et généralement elles mettraient en avant des motifs d'insatisfaction. Ces hypothèses et ces chiffres doivent être maniés avec précaution. Le taux d'abandon ne nous renseigne pas en soi sur les motivations de

⁶² Mini chiffres clés 2005, Archives, bibliothèques. [en ligne] < <http://www.culture.gouv.fr/culture/dep/> > consulté le 15 novembre 2005

désengagement. Ensuite, un usager peut très bien apparaître dans le lot de ceux qui abandonne la bibliothèque mais s’y réinscrire plus tard. Il n’y a pas forcément de continuité temporelle entre une inscription et une réinscription. Un désengagement peut ainsi uniquement être temporaire et être motivé par des raisons étrangères à la bibliothèque. Pour pouvoir faire la part réelle de désengagements et en connaître les motifs, recourir à une nouvelle enquête est encore la meilleure solution. Le taux de pertes d’inscrits mis en relation avec le chiffre de nouveaux inscrits corrobore a minima l’idée d’une diminution du nombre d’emprunteurs. La diminution du nombre d’emprunteur ne peut pas être spécifiquement ramenée à une diminution du nombre d’usagers, ceux-ci étant aussi des non-inscrits. (un quart des usagers à Lorient). Ces chiffres posent donc une question pour le prêt des documents. Plus spécifiquement, le nombre d’emprunteurs diminue-t-il parce que les documents qui sont disponibles au prêt ne sont pas intéressants ? L’enquête à la médiathèque de Lorient a montré que les emprunteurs et les non-emprunteurs étaient très majoritairement satisfaits des collections. Les raisons qui mènent à l’abandon de la bibliothèque sont donc à chercher ailleurs.

3.2. La question des modalités d’accès

Une piste de recherche est proposée par Anne-Marie Bertrand⁶³. Les conditions d’usage apparaissent comme des obstacles à la fréquentation des bibliothèques. Les horaires d’ouverture ne sont pas assez étendus. L’idée persiste chez les individus que les collections ne leur sont pas adaptées, même si les usagers les plébiscitent. Les items mis en avant par Anne-Marie Bertrand se retrouvent dans les enquêtes locales. Par exemple, dans l’enquête sur les pratiques de lecture à Lorient⁶⁴, une personne distante à la lecture exprime l’idée que la bibliothèque ne s’adresse pas elle :

La bibliothèque ? je n’y vais pas les enfants sont trop petits.

Dans la même enquête, une personne qui a des rapports ordinaires à la lecture déclare que :

⁶³ BERTRAND, Anne-Marie. *Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque* p. 76-77

⁶⁴ CARREZ, Etienne. *Les Pratiques de lecture au quotidien*.

Le problème avec la bibliothèque, c'est que l'on ne peut pas conserver les livres. J'aime matérialiser ce que j'ai eu plaisir à lire. J'aime posséder les objets.

Ce propos illustre la remarque d'Anne-Marie Bertrand sur la contrainte liée au retour des documents. La question des horaires d'ouverture limités a été évoquée par plusieurs usagers de médiathèque de Lorient.

les horaires d'ouvertures (fermeture de la médiathèque souvent la matinée). Problèmes pour venir aux horaires de la médiathèque.⁶⁵

Il reste une question qui fait toujours débat dans la profession, celle des tarifs d'adhésion. Anne-Marie Bertrand ne relève pas cet item comme une contrainte d'accès. L'inscription à la médiathèque trop coûteuse présentée comme un frein à l'adhésion ne concerne que 5 % des personnes enquêtées⁶⁶. Ce fait mis en relation avec la surreprésentation des cadres et professions intermédiaires est logique. Ces catégories de la population sont en effet celles qui bénéficient des meilleurs revenus et le prix d'une adhésion ne peut pas représenter un handicap d'accès à la médiathèque. Par contre, les catégories plus modestes des ouvriers et des employés bénéficient de revenus moins importants. Par conséquent, le prix d'une adhésion peut devenir contraignant. Par ailleurs, s'il y a une contrainte liée au tarif d'adhésion, l'observation des prix pratiqués par la médiathèque pour donner des droits de prêts selon des modalités en rapport avec l'âge et les différents médias montre des discriminations. En règle générale, le panel des montants d'adhésion s'étale entre des droits modérés à payer pour les enfants pour emprunter des livres, à des droits, parfois très élevés, pour un adulte qui désire accéder à l'emprunt de tous les supports. Schématiquement, plus on est jeune moins on paie et plus on souhaite diversifier les médias empruntés, plus on paie. La logique de discrimination financière repose en premier lieu sur une logique de différenciation des médias. Or les fondements de cette logique sont discutables. A l'heure où les supports audiovisuels et multimédias ont une valeur culturelle intrinsèque reconnue, comment justifier qu'il faille payer plus cher pour les emprunter ? Est-ce encore une résurgence de l'idée du livre, comme élément de culture sacralisée, qui

⁶⁵ Déclaration d'une étudiante, fille d'employé, annexe 3

⁶⁶ **BERTRAND**, Anne-Marie. *Portrait de groupe avec (ou sans) bibliothèque*. p. 76

s'oppose aux autres médias, simples objets de loisir ? Ou bien s'agit-il d'une logique comptable qui doit son établissement à la diversification historique des supports en bibliothèque ? Au fur et à mesure de l'introduction de nouveaux supports en médiathèque, l'idée s'est imposée de faire payer par les lecteurs un surcoût des acquisitions. Les bibliothèques ont toujours revendiqué leur capacité à s'ouvrir à l'ensemble de la population. Mettre en place des tarifs, parfois très chers, pour accéder à l'ensemble des supports ne permet pas de créer des conditions équitables d'accès à la bibliothèque pour des individus dont les revenus varient en fonction de leur appartenance sociale. La logique de discrimination territoriale est le second élément constitutif de la discrimination financière. Selon le principe de la libre administration des collectivités locales, celles-ci disposent du droit de déterminer les tarifs d'inscriptions en bibliothèques. Elles y ajoutent un élément de différenciation territoriale, partant du principe que la collectivité, donc les citoyens, finance l'équipement. Par conséquent, la bibliothèque devrait principalement s'adresser aux citoyens d'un territoire donné. Toute personne ne résidant pas sur ce territoire doit donc s'acquitter de droits plus importants pour accéder aux services de la bibliothèque. La double logique de discrimination, par support et par territoire, questionne le modèle d'une bibliothèque ouverte et universelle. Ce qui se reflète dans les répartitions sociologiques des publics.

La surreprésentation des cadres et professions intermédiaires, mise en relation avec leur capital socioculturel et leurs ressources financières est représentative du modèle actuel de la bibliothèque. La question socioculturelle se rapporte au fait que ces populations fréquentent les médiathèques en fonction d'affinités culturelles. A l'opposé, les individus à plus faible capital culturel et financier pensent majoritairement que la bibliothèque n'est pas faite pour eux.

L'enquête auprès des usagers de la médiathèque de Lorient a cependant montré que les personnes issues de milieux modestes qui utilisent les services de la bibliothèque ont des usages extrêmement diversifiés. Ils revendiquent de surcroît l'importance de la médiathèque pour la démocratisation de la culture. Les missions prises en charges par les bibliothèques sont reconnues par les usagers. Ainsi le modèle de la bibliothèque n'est pas fondamentalement à remettre en cause. Par contre la réflexion devrait porter sur les modalités d'accès et d'utilisation qui

apparaissent dès lors comme les moyens pour les bibliothèques de créer de meilleures utilisations de leurs services pour un public plus diversifié et plus large.

Conclusion

L'attente exprimée sur la capacité de la médiathèque à répondre positivement aux attentes des usagers est implicitement reliée à l'idée que l'offre classique et majoritaire en matière d'information et d'objet culturel est insatisfaisante. Ce qui revient à exprimer que la culture de masse, entendons par là celle qui est plus communément répandue, n'est pas considérée comme un élément sur lequel se fonde la différenciation des individus. En un sens, la culture de masse constitue le dénominateur commun le plus petit des différentes classes de la population. L'idée d'une culture dominante, *i.e.* les pratiques culturelles d'une partie minoritaire de la population mais portée à revendiquer ce qui est culturellement légitime se pose comme l'élément de différenciation des individus. Pour être plus précis, ce qui constitue en soi une pratique dominante est un assemblage de références classiques et modernes, de pratiques culturelles institutionnalisées et la facilité à manier différents objets culturels, à la fois en tant que contenant et contenu. Cependant, l'idée de la diversité, pour représentative qu'elle soit des dominants culturellement, est une pratique qui concerne les individus les plus modestes des catégories sociales représentées à la médiathèque et qui, a priori, sont dits dominés culturellement. De plus, les pratiques diversifiées de ces individus « dominés » témoignent de l'importance qu'ils accordent à l'idée de démocratisation culturelle. Cette idée est confirmée au final dans les déclarations relatives à ce que les usagers attendent d'une médiathèque.

Ainsi, dans un contexte de culture de masse au sein duquel la référence à la Culture dépend encore d'une élite sociale, les médiathèques sont des lieux de rupture avec les pratiques dominantes. En cela elles participent à des processus de distinction des individus qui permettent d'échapper à des assignations de classes.

L'alternative culturelle est réelle en bibliothèque et a fortiori pour ceux qui bénéficient des conditions sociales et économiques les moins favorables. Ce fait reporté aux valeurs fondatrices de la lecture publique, c'est-à-dire l'accès à la diversité du savoir humain, justifie en soi l'existence même des bibliothèques publiques.

Par ailleurs, toutes les questions relatives à la validité du modèle de la bibliothèque publique devraient être placées dans un temps plus long. Les bibliothèques publiques ont connu leur véritable essor en France pendant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Sachant que les publics sont principalement jeunes et que les habitudes culturelles prises pendant l'enfance sont déterminantes pour les pratiques à l'âge adulte, ne faut-il pas attendre que les jeunes générations aient atteint l'âge adulte, dans 10 ou 15 ans, pour mesurer de meilleurs indicateurs de fréquentation et d'usage ?

Cela n'empêche pas de mener des réflexions dès aujourd'hui sur les conditions d'accès et sur les modalités d'usages. Mais trouver les moyens d'améliorer le pourcentage de la population desservie ne doit pas se faire en fonction de perspectives productivistes. Il ne faut pas faire du chiffre pour faire du chiffre. Les perspectives à venir pour une médiathèque se ne trouveraient-elles pas dans le sens d'une alternative offerte aux plus démunis socialement et culturellement ?

Bibliographie

Monographies

Les Bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture. (Etudes et recherche). Paris, BPI, 2001, 286 p.

BOURDIEU, Pierre. *La Distinction : critique sociale du jugement.* (Le Sens commun). Paris, Les Editions de Minuit, 1979, 670 p.,

CARREZ, Etienne. *Les Pratiques de lectures au quotidien : étude auprès de trois quartiers de Lorient, juin-octobre 2000.* Lorient, Mairie de Lorient ; Rennes, DRAC Bretagne, ca 2000, 56 p.

COULANGEON, Philippe. *Sociologie des pratiques culturelles.* (Repères). Paris, La Découverte, 2005, 123 p.

DJIAN, Jean-Michel. *Politique culturelle : la fin d'un mythe.* Paris, Gallimard, 2005, 196 p.

DONNAT, Olivier. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme.* (Textes à l'appui, série sociologie). Paris, La Découverte, 1994, 368 p.

DONNAT, Olivier. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997.* Paris, Département des Etudes et Prospectives, La Documentation Française, 1998, 359 p.

DONNAT, Olivier (dir) et **TOLILA**, Paul (dir). *Le(s) Public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels.* Paris, Presses de Sciences Po, 2003, 393 p. et 1 cédérom

DONNAT, Olivier. *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. (Questions de culture). Paris, Département des Etudes et Prospectives, La Documentation Française, 2003, 348 p.

GIAPPICONI, Thierry et **CARBONE**, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. (Bibliothèques). Paris, Le Cercle de la Librairie, 264 p.

HASSOUN, Jacques. *Les Contrebandiers de la mémoire*. Paris, La Découverte, 2002, 125 p.

LAHIRE, Bernard. *La Culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*. (Textes à l'appui, série Laboratoire des sciences sociales). Paris, La Découverte, 2004, 778 p.

MOLLARD, Claude. *Le Cinquième pouvoir : la culture et l'Etat de Malraux à Lang*. Paris, Armand Colin, 1999, 572 p.

OCTOBRE, Sylvie. *Les Loisirs culturels des 6-14 ans*. (Questions de culture). Paris, Département des Etudes et Prospectives, La Documentation Française, 2004, 429 p.

PETIT, Michèle. *Eloge de la lecture : la construction de soi*. (Nouveaux Mondes). Paris, Belin, 2002, 159 p.

POISSENOT, Claude et **RANJARD**, Sophie. *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthode d'enquête*. (Les Cahiers de l'ENSSIB, 2). Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2005, 350 p.

PRONOVOST, Gilles. *Médias et pratiques culturelles*. (La Communication et plus). Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996, 103 p.

URFALINO, Philippe. *L'Invention de la politique culturelle*. Paris, La Documentation Française, 1996, 361 p.

VERON, Eliseo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque. (Etudes et recherche)*. Paris, BPI, 1990, 99 p.

Articles

ALIX, Yves. *La Banalisation des bibliothèques : une offre non marchande dans le marché de l'information. ?* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t. 47, n° 1, p. 23-29

BERTRAND, Anne-Marie. *A bonne question, mauvaises réponses ?* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t. 47, n° 1, p. 9-11

BERTRAND, Anne-Marie. *Qui sont-ils ?* Bibliothèque(s), 2002, n° 5/6, p. 10-14

BERTRAND, Anne-Marie. *Service public et lieu commun*. Bibliothèque(s), 2002, n° 5/6, p. 16-19

CALENGE, Bertrand. *La Collection entre offre et demande ?* Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, t. 47, n° 2, p. 40-48

CALENGE, Bertrand. *Les BM à la recherche de leurs usagers*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2003, t. 48, n° 1, p. 88-90

COISY, Bernard. *Quelques pistes à explorer*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2003, t. 48, n° 1, p. 90-92

DAVID, Bruno. *Le Manège enchanté des bibliothécaires*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2004, t. 49, n° 6, p. 87-97

DUPPÉRIER, Alain. *Un modèle en question*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2003, t. 48, n° 1, p. 93-95

EVANS, Christophe et **HERSENT**, Jean-François. *A propos de l'explication sociologique de la fréquentation des bibliothèques*. ? Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t. 47, n° 1, p. 12-14

GALLAND, Olivier. *Une Génération sacrifiée ?* Sciences Humaines, Hors série, n° 26, septembre-octobre 1999, p. 20-21

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. *Délices et supplices. I. Délices*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2005, t. 50, n° 2, p 63-72

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. *Délices et supplices. II. Supplices*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2005, t. 50, n° 3, p 58-68

GIRAD, Laurence. *Quand la peur et le plan média font vendre*. Le Monde du 24/09/05, p.29

LE MAREC, Joëlle. *Le Public : définitions et représentations*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, t. 47, n° 2, p. 50-55

NICOLAS, Yann. *Le téléchargement sur les réseaux de pair à pair*. Développement Culturel, n° 148, juin 2005, 11p.

MILOT, Olivier. *Et pourtant on la regarde*. Télérama, n° 2906, du 22 septembre 2005. [En ligne], consulté le 24/09/2005 sur <http://television.telerama.fr/edito.asp?art_airs=M0509201529032>

POISSENOT, Claude. *De la bibliothèque à la médiathèque*. Bibliothèque(s), 2002, n° 5/6, p. 24-30

POISSENOT, Claude. *Penser le public des bibliothèques sans la lecture ?* Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, t. 46, n° 5, p. 4-12

POISSENOT, Claude. *Le Réel et ses analyses.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t. 47, n° 1, p. 19-20

TABAH, Dominique. *La Bibliothèque et son public, grandeur nature.* Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t. 47, n° 1, p. 14-17

TAVAN, Chloé. *Les Pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance.* INSEE Première, n° 883, février 2003, 4 p.

Sites Internet

COULANGEON, Philippe. *Culture de masse et cultures de classes. Diffusion des pratiques culturelles et dilution des frontières symboliques entre les groupes sociaux.* Villetaneuse, Congrès de l'Association française de sociologie, 25 février 2004. [en ligne] consulté le 22 septembre 2005 sur
<[http://www.crest.fr/pageperso/lcq/coulangeon/Culture %20de %20masse %20et %20cultures %20de %20classes.pdf](http://www.crest.fr/pageperso/lcq/coulangeon/Culture%20de%20masse%20et%20cultures%20de%20classes.pdf)>

INSEE. *Recensement de mars 1999.* [en ligne], consulté le 29 septembre 05 sur
<http://www.recensement.insee.fr/RP99/rp99/page_accueil.user_choix_aut?nivgeo=C&theme=ALL&typeprod=ALL&choix_reg=&codgeo=56121&choix_saisi=Lorient&lang=FR&valider=valider>

OPIS. *Enquête usage des TIC par les Bretons : synthèse de l'enquête 2005 auprès des résidentiels.* [en ligne], consulté le 20 septembre 2005 sur
<http://www.marsoin.org/article.php3?id_article=50>

MEDIAMETRIE. *Médiamat annuel :année 2004 – du 29 septembre 2003 au 02 janvier 2005.* [en ligne], consulté le 20 septembre 2005

<http://www.mediametrie.fr/resultats.php?rubrique=tv&resultat_id=90>

Pratiques culturelles : sur 100 personnes de 15 ans et plus au cours des douze derniers mois. Mini chiffres clés, édition 2005. [En ligne]. Consulté le 14/09/05 sur

<http://www.culture.gouv.fr/dep/mini_chiff_04/fr/pratiq.htm>

Principales dépenses culturelles des ménages. Mini chiffres clés, édition 2005. [en ligne].. Consulté le 14/09/05 sur

<http://www.culture.gouv.fr/dep/mini_chiff_04/fr/depens.htm>

Table des annexes

ANNEXE 1.....	85
ANNEXE 2.....	88
ANNEXE 3.....	103
ANNEXE 4.....	107

Annexe 1

Questionnaire sur les pratiques du public à la médiathèque.
Les réponses à ce questionnaire seront utilisées dans le cadre d'un mémoire d'étude pour la formation au Diplôme de Conservateur des Bibliothèques, Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Villeurbanne (69)

1 Votre âge : Femme Homme

2 Vous êtes :

Lycéen Etudiant Cadre supérieur, profession libérale
 Profession intermédiaire Employé Ouvrier Agriculteur
 Artisan, commerçant Demandeur d'emploi Retraité

3 Si vous êtes lycéen ou étudiant, votre père ou votre mère est :

Cadre supérieur, profession libérale Profession intermédiaire Employé Ouvrier
 Agriculteur Artisan, commerçant Demandeur d'emploi Retraité

4 Chez vous, avez-vous ?

-Internet Oui Non

-des livres Oui Non

-la radio Oui Non

-des CD Oui Non

-la télévision Oui Non

-des DVD Oui Non

-des journaux Oui Non

5 Êtes- vous inscrit à la médiathèque ?

Oui Non

6 Vous venez en moyenne :

Une fois par semaine Une fois par mois Moins d'une fois par mois

7 Vous venez principalement pour

Découvrir la médiathèque Consulter des livres Ecouter de la musique
Visionner un film Emprunter des livres Emprunter des disques
Emprunter des DVD Emprunter des vidéos Pour travailler
Pour faire des recherches Lire les journaux et magazines Pour Internet`

8 Si vous venez pour Internet, vous consultez

Votre messagerie Les forums Les chats Les Jeux
Les blogs Pour des recherches documentaires (voir question n°15)
Pour des achats en ligne

9 Les documents de la médiathèque vous permettent-ils d'avoir une approche différente de l'information diffusée par les médias ?

Oui Non

10 En matière d'information, vous privilégiez :

Les journaux Les magazines La radio La télévision Internet

11 En matière d'actualité en médiathèque, vous êtes intéressé par des:

Revue de presse Dossiers thématiques Aucun des deux

12 Les documents de la médiathèque vous permettent-ils de découvrir d'autres auteurs ou artistes que ceux diffusés majoritairement par l'offre commerciale ?

Oui Non

13 Les documents proposés (sauf la presse) par la médiathèque sont-ils d'actualité ?

Oui Non

14 Si vous faites des recherches documentaires, vous privilégiez :

Les livres Internet(voir question suivante) Les journaux Les magazines

15 Si vos recherches sur Internet n'aboutissent pas, vous :

Consultez le catalogue de la médiathèque Demandez conseil aux bibliothécaires
 Abandonnez la recherche Allez à la Bibliothèque Universitaire

16 Demandez-vous conseil aux bibliothécaires ?

Oui Non

17 Si oui, avez-vous été satisfait ?

Oui Non

18 Si non pour quels motifs :

19 La Bibliothèque est d'abord utile pour:

La scolarité et les études L'épanouissement personnel S'informer
 Se distraire

20 Avez-vous des attentes particulières par rapport à une médiathèque ?

Annexe 2

Tableau 1 : répartition par sexe et par âge

âge	hommes	femmes	ensemble
15-19 ans	9%	13%	22%
20-34 ans	18%	20%	37%
35-49 ans	13%	10%	23%
50-59 ans	2%	5%	7%
60 ans et plus	4%	8%	12%
Total	45%	55%	100%

La catégorie des agriculteurs et exploitants agricoles n'apparaît pas dans le tableau suivant étant qu'ils représentent moins de 1 % de la population active et qu'aucune personne enquêtée ne s'est déclarée appartenir à ce groupe.

Tableau 2 : répartition par CSP, par âge et par sexe								
		15-19 ans	20-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Ensemble	fusion CSP
cadre	hommes		1%	2%			3%	
	femmes			2%			2%	
	ensemble	0%	1%	4%	0%	0%	5%	11%
profession intermédiaire	hommes		3%	2%			5%	
	femmes		5%	2%			7%	
	ensemble	0%	8%	4%	0%	0%	12%	19%
employé	hommes		5%	4%	1%		10%	
	femmes		6%	3%			9%	
	ensemble	0%	11%	7%	1%	0%	19%	25%
ouvrier	hommes		2%	2%			4%	
	femmes		1%				1%	
	ensemble	0%	3%	2%	0%	0%	5%	11%
artisans, commerçant	hommes		1%		1%		2%	
	femmes			1%	1%		2%	
	ensemble	0%	1%	1%	2%	0%	4%	9%
demandeur d'emploi	hommes		1%	3%			4%	
	femmes		2%	2%			4%	
	ensemble	0%	3%	5%	0%	0%	8%	10%
lycéen	hommes	7%					7%	
	femmes	9%					9%	
	ensemble	16%	0%	0%	0%	0%	16%	
étudiant	hommes	2%	5%				7%	
	femmes	4%	6%				10%	
	ensemble	6%	11%	0%	0%	0%	17%	
retraité	hommes					4%	4%	
	femmes				4%	8%	12%	
	ensemble	0%	0%	0%	4%	12%	16%	17%
	Total	22%	37%	23%	7%	12%	100%	100%

Tableau 3 : réponses à la question 4 (avez-vous à votre domicile ?)							
	Internet	livres	radio	CD	TV	DVD	Joumaux
15-19 ans	73%	95%	95%	95%	100%	100%	82%
20-34 ans	53%	92%	92%	95%	87%	79%	79%
35-49 ans	39%	100%	100%	96%	87%	78%	74%
50-59 ans	86%	100%	100%	100%	100%	86%	100%
60 ans et plus	33%	100%	92%	92%	100%	50%	100%
Cadre	80%	100%	100%	100%	100%	100%	80%
Ventilation CSP	91%	100%	100%	100%	91%	100%	82%
Profession intermédiaire	58%	100%	92%	100%	83%	83%	83%
Ventilation CSP	63%	95%	89%	95%	84%	84%	79%
employé	32%	95%	100%	95%	100%	74%	79%
Ventilation CSP	44%	96%	100%	96%	100%	80%	80%
ouvrier	20%	100%	100%	100%	100%	80%	80%
Ventilation CSP	36%	100%	100%	100%	100%	82%	82%
artisan commerçant	75%	100%	100%	100%	75%	75%	100%
Ventilation CSP	78%	100%	89%	100%	89%	89%	100%
demandeur d'emploi	38%	100%	100%	88%	63%	75%	63%
Ventilation CSP	40%	100%	100%	90%	70%	80%	60%
retraité	44%	100%	94%	94%	100%	56%	100%
Ventilation CSP	41%	94%	94%	94%	100%	59%	100%
lycéen	81%	100%	100%	100%	100%	100%	81%
étudiant	65%	88%	88%	94%	88%	88%	82%
Ensemble	54%	97%	96%	96%	92%	80%	83%

Tableau 4 : réponses aux questions 5 et 6				
	inscrit	une fois par semaine	une fois par mois	moins d'une fois par mois
15-19 ans	55%	41%	36%	23%
20-34 ans	79%	69%	26%	5%
35-49 ans	83%	48%	43%	9%
50-59 ans	100%	42%	29%	29%
60 ans et plus	67%	58%	34%	8%
Cadre	80%	60%	20%	20%
Ventilation CSP	78%	45%	28%	27%
Profession intermédiaire	83%	58%	28%	14%
Ventilation CSP	74%	58%	37%	5%
employé	84%	63%	37%	
Ventilation CSP	80%	56%	36%	8%
ouvrier	80%	60%	20%	20%
Ventilation CSP	82%	64%	18%	18%
artisan commerçant	100%	25%	50%	25%
Ventilation CSP	78%	50%	38%	12%
demandeur d'emploi	75%	62%	38%	
Ventilation CSP	70%	70%	30%	
retraité	75%	56%	31%	13%
Ventilation CSP	76%	59%	30%	11%
lycéen	44%	37%	38%	25%
étudiant	82%	65%	29%	6%
Ensemble	75%	54%	32%	14%

Tableau 5 : réponses à la question 7

	découvrir	consulter les livres	écouter de la musique	Visionner un film	Emprunter des livres	Emprunter des disques	Emprunter des DVD	Emprunter des vidéos	travailler	faire des recherches	lire la presse	Internet
15-19 ans	5%	73%	5%	0%	50%	18%	14%	18%	77%	68%	9%	64%
20-34 ans	11%	26%	5%	3%	71%	47%	42%	26%	18%	32%	29%	45%
35-49 ans	0%	48%	4%	0%	74%	39%	26%	35%	13%	35%	30%	26%
50-59 ans	14%	57%	0%	0%	100%	43%	43%	14%	0%	14%	71%	29%
60 ans et plus	0%	58%	0%	8%	67%	0%	17%	8%	0%	17%	50%	8%
Cadre	0%	20%	0%	0%	80%	20%	0%	20%	20%	20%	40%	0%
Ventilation CSP	9%	36%	0%	0%	55%	9%	9%	18%	45%	36%	18%	27%
Profession												
intermédiaire	8%	42%	0%	0%	83%	58%	42%	25%	8%	17%	42%	25%
Ventilation CSP	5%	63%	0%	0%	74%	47%	32%	16%	37%	42%	32%	37%
employé	5%	26%	5%	0%	74%	47%	32%	42%	11%	32%	37%	37%
Ventilation CSP	4%	28%	4%	0%	72%	44%	32%	32%	20%	36%	32%	44%
ouvrier	20%	60%	0%	20%	80%	20%	40%	60%	0%	40%	40%	60%
Ventilation CSP	9%	64%	9%	9%	73%	18%	18%	36%	36%	45%	27%	64%
artisan commerçant	0%	25%	0%	0%	100%	50%	50%	50%	0%	0%	50%	25%
Ventilation CSP	11%	44%	11%	0%	78%	56%	56%	44%	33%	44%	33%	44%
demandeur d'emploi	0%	38%	13%	0%	63%	50%	50%	13%	25%	50%	13%	63%
Ventilation CSP	0%	50%	10%	0%	60%	40%	40%	20%	30%	50%	10%	60%
retraité	6%	56%	0%	6%	75%	13%	19%	6%	0%	19%	56%	13%
Ventilation CSP	6%	53%	0%	6%	71%	18%	24%	12%	0%	18%	53%	18%
lycéen	6%	75%	6%	0%	38%	6%	6%	13%	75%	63%	0%	63%
étudiant	6%	53%	6%	0%	71%	47%	41%	24%	53%	59%	24%	59%
Ensemble	6%	47%	4%	2%	70%	34%	29%	25%	26%	37%	31%	40%

Tableau 6 : réponse à la question 8 pour les utilisateurs d'Internet à la médiathèque par âge									
âge	% des internautes	messagerie	forums	chats	jeux	blogs	recherches	achats	internet chez vous
15-19ans	34%	10%	7%	2%	5%	10%	32%	5%	20%
20-34ans	46%	53%	26%	0%	5%	5%	68%	5%	42%
35-49ans	14%	50%	16%	0%	0%	0%	83%	0%	0,00%
50-59ans	4%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
+ de 60ans	2%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Ensemble	100%	44%	22%	2%	7%	12%	83%	7%	44%

Tableau 7 : réponse à la question 8 pour les utilisateurs d'Internet à la médiathèque par CSP

csp	% des internautes	messagerie	forums	chats	jeux	blogs	recherches	achats	internet chez vous
Cadre	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Ventilation CSP	7%	33%	33%	0%	0%	33%	100%	33%	100%
Profession intermédiaire	6%	100%	50%	0%	0%	0%	50%	50%	0%
Ventilation CSP	17%	71%	29%	0%	0%	14%	71%	14%	43%
employé	10%	71%	14%	0%	0%	0%	86%	0%	29%
Ventilation CSP	27%	45%	9%	0%	0%	0%	91%	0%	45%
ouvrier	7%	33%	33%	0%	0%	0%	67%	0%	33%
Ventilation CSP	17%	14%	14%	0%	14%	0%	71%	0%	43%
artisan commerçant	2%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ventilation CSP	10%	75%	50%	25%	25%	75%	75%	25%	50%
demandeur d'emploi	12%	40%	20%	0%	20%	0%	100%	0%	20%
Ventilation CSP	15%	33%	17%	0%	17%	0%	100%	0%	17%
retraité	5%	50%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	50%
Ventilation CSP	7%	33%	33%	0%	0%	0%	67%	0%	33%
étudiant	24%	20%	20%	0%	0%	20%	90%	0%	50%
Lycéen	24%	30%	30%	10%	20%	30%	90%	20%	70%
Ensemble	100%	44%	22%	2%	7%	12%	83%	7%	44%

Tableau 8 : réponses aux questions 9, 12 et 13			
	approche différente de l'information	découverte de nouveaux auteurs	Actualité des documents (sauf presse)
15-19 ans	59%	77%	55%
20-34 ans	66%	82%	66%
35-49 ans	78%	74%	65%
50-59 ans	71%	71%	43%
60 ans et plus	25%	75%	75%
Cadre	80%	80%	100%
Ventilation CSP	56%	82%	73%
Profession intermédiaire	58%	92%	67%
Ventilation CSP	74%	89%	63%
employé	84%	68%	53%
Ventilation CSP	76%	72%	56%
ouvrier	80%	80%	80%
Ventilation CSP	64%	82%	64%
artisan commerçant	75%	75%	50%
Ventilation CSP	56%	56%	67%
demandeur d'emploi	75%	88%	75%
Ventilation CSP	80%	90%	60%
retraité	38%	75%	69%
Ventilation CSP	35%	76%	71%
lycéen	63%	75%	50%
étudiant	53%	82%	65%
Ensemble	64%	78%	64%

Tableau 9 : réponses à la question 9					
	journaux	magazines	radio	TV	internet
15-19 ans	32%	23%	23%	55%	45%
20-34 ans	63%	18%	42%	42%	21%
35-49 ans	57%	13%	52%	26%	35%
50-59 ans	71%	43%	86%	57%	29%
60 ans et plus	100%	25%	42%	33%	0%
Cadre	63%	13%	13%	13%	38%
Ventilation CSP	36%	18%	27%	18%	45%
Profession intermédiaire	50%	8%	50%	50%	8%
Ventilation CSP	58%	16%	42%	42%	16%
employé	63%	26%	53%	32%	26%
Ventilation CSP	60%	20%	48%	44%	36%
ouvrier	100%	40%	100%	80%	20%
Ventilation CSP	64%	27%	73%	64%	18%
artisan commerçant	25%	0%	50%	25%	25%
Ventilation CSP	44%	22%	22%	44%	44%
demandeur d'emploi	63%	13%	13%	13%	38%
Ventilation CSP	50%	10%	20%	30%	30%
retraité	94%	31%	56%	38%	6%
Ventilation CSP	88%	29%	59%	41%	12%
lycéen	19%	13%	19%	63%	44%
étudiant	65%	29%	41%	47%	47%
Ensemble	60%	21%	44%	41%	27%

Tableau 10 : réponses à la question 14				
	livres	internet	journaux	magazines
15-19 ans	55%	73%	18%	9%
20-34 ans	58%	58%	8%	11%
35-49 ans	57%	39%	13%	17%
50-59 ans	43%	29%	14%	14%
60 ans et plus	33%	17%	17%	17%
Cadre	60%	60%	0%	0%
Ventilation CSP	55%	82%	18%	0%
Profession intermédiaire	58%	42%	8%	0%
Ventilation CSP	63%	53%	5%	0%
employé	58%	37%	16%	16%
Ventilation CSP	64%	44%	16%	16%
ouvrier	80%	100%	0%	20%
Ventilation CSP	64%	82%	0%	9%
artisan commerçant	50%	25%	0%	0%
Ventilation CSP	56%	44%	22%	22%
demandeur d'emploi	25%	38%	13%	25%
Ventilation CSP	30%	40%	10%	20%
retraité	38%	25%	19%	19%
Ventilation CSP	35%	29%	18%	24%
lycéen	63%	75%	13%	6%
étudiant	59%	71%	18%	18%
Ensemble	54%	51%	13%	13%

Tableau 11 : réponses à la question 15				
	catalogue	bibliothécaires	abandon	BU
15-19 ans	32%	23%	18%	18%
20-34 ans	32%	21%	11%	16%
35-49 ans	17%	4%	9%	9%
50-59 ans	14%	0%	14%	0%
60 ans et plus	0%	8%	0%	0%
Cadre	40%	0%	0%	20%
Ventilation CSP	36%	9%	9%	36%
Profession intermédiaire	17%	33%	0%	0%
Ventilation CSP	32%	26%	0%	16%
employé	16%	16%	11%	11%
Ventilation CSP	20%	16%	20%	16%
ouvrier	60%	0%	20%	0%
Ventilation CSP	36%	0%	27%	9%
artisan commerçant	25%	0%	0%	0%
Ventilation CSP	11%	44%	0%	0%
demandeur d'emploi	38%	0%	0%	0%
Ventilation CSP	40%	0%	0%	0%
retraité	0%	6%	6%	0%
Ventilation CSP	0%	6%	12%	0%
lycéen	38%	19%	25%	13%
étudiant	24%	24%	18%	41%
Ensemble	24%	15%	11%	12%

Tableau 12 : réponses aux questions 16 et 17			
	Demandes sur l'ensemble des usagers	répartition au sein des demandeurs	Satisfaction
15-19 ans	50%	25%	88%
20-34 ans	63%	41%	77%
35-49 ans	57%	22%	86%
50-59 ans	57%	9%	100%
60 ans et plus	67%	3%	100%
Cadre	60%	6%	100%
Ventilation CSP	55%	16%	100%
Profession intermédiaire	58%	9%	67%
Ventilation CSP	63%	16%	80%
employé	53%	9%	100%
Ventilation CSP	52%	22%	86%
ouvrier	80%	6%	100%
Ventilation CSP	55%	9%	100%
artisan commerçant	75%	8%	67%
Ventilation CSP	78%	19%	67%
demandeur d'emploi	75%	9%	67%
Ventilation CSP	70%	13%	75%
retraité	63%	8%	100%
Ventilation CSP	59%	6%	100%
lycéen	50%	16%	100%
étudiant	59%	28%	78%
Ensemble	60%	100%	84%

Tableau 13 : réponses à la question 19				
	scolarité et études	épanouissement personnel	s'informer	se distraire
15-19 ans	82%	36%	50%	14%
20-34 ans	26%	66%	37%	24%
35-49 ans	35%	65%	39%	39%
50-59 ans	0%	71%	29%	57%
60 ans et plus	33%	67%	42%	17%
Cadre	40%	60%	20%	20%
Ventilation CSP	55%	36%	45%	27%
Profession intermédiaire	25%	75%	33%	25%
Ventilation CSP	47%	68%	47%	21%
employé	26%	63%	42%	47%
Ventilation CSP	32%	60%	36%	36%
ouvrier	40%	80%	20%	0%
Ventilation CSP	55%	64%	27%	9%
artisan commerçant	0%	75%	25%	50%
Ventilation CSP	44%	78%	44%	33%
demandeur d'emploi	13%	75%	50%	25%
Ventilation CSP	30%	60%	50%	20%
retraité	25%	63%	38%	25%
Ventilation CSP	24%	59%	41%	29%
lycéen	81%	25%	56%	19%
étudiant	59%	65%	47%	18%
Ensemble	39%	61%	41%	26%

Tableau 14 : comportement de ceux qui empruntent des livres par rapport à

	répartition	messaging	forums	chats	jeux	blogs	internet pour des recherches	internet pour des achats	approche différente de l'info	journaux pour l'info	magazines pour l'info	radio pour l'info	TV pour l'info	Internet pour l'info	Découverte d'artistes ou d'auteurs	Actualité des documents à la médiathèque
15-19 ans	15%	9%	0%	0%	0%	9%	36%	0%	55%	27%	27%	36%	18%	18%	64%	36%
20-34 ans	39%	21%	7%	0%	4%	7%	29%	0%	61%	71%	18%	46%	43%	18%	89%	75%
35-49 ans	24%	12%	6%	0%	0%	0%	18%	6%	82%	53%	12%	53%	18%	29%	88%	65%
50-59 ans	10%	0%	0%	0%	0%	0%	29%	0%	71%	71%	43%	86%	57%	29%	71%	43%
60 ans et plus	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	38%	100%	38%	25%	25%	0%	100%	100%
cadre	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	75%	0%	25%	0%	0%	100%	100%
Ventilation CSP	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	83%	67%	17%	33%	0%	17%	100%	83%
profession intermédiaire	14%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	30%	40%	0%	30%	30%	10%	60%	40%
Ventilation CSP	20%	29%	14%	0%	0%	7%	21%	0%	43%	43%	7%	29%	29%	21%	64%	43%
employé	21%	13%	0%	0%	0%	0%	33%	7%	73%	60%	20%	53%	20%	20%	73%	47%
Ventilation CSP	27%	11%	0%	0%	0%	0%	42%	5%	68%	68%	16%	47%	32%	32%	79%	58%
ouvrier	6%	25%	25%	0%	0%	0%	50%	0%	100%	100%	50%	100%	75%	25%	100%	100%
Ventilation CSP	11%	13%	13%	0%	0%	13%	50%	0%	88%	75%	38%	88%	50%	13%	100%	75%
artisan, commerçant	6%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	50%	0%	0%	50%	50%
Ventilation CSP	8%	17%	0%	0%	0%	17%	17%	0%	50%	17%	17%	33%	17%	0%	50%	50%
demandeur d'emploi	7%	20%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	20%	20%	0%	0%	0%	0%	20%	20%
Ventilation CSP	8%	17%	0%	0%	0%	0%	17%	0%	17%	17%	0%	0%	0%	0%	17%	17%
retraité	15%	0%	0%	0%	0%	0%	9%	0%	55%	91%	36%	45%	27%	9%	91%	82%
Ventilation CSP	17%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	50%	92%	42%	50%	33%	8%	92%
lycéen	8%	0%	0%	0%	0%	0%	67%	0%	100%	17%	33%	33%	50%	17%	100%	33%
étudiant	17%	17%	8%	0%	0%	25%	50%	0%	50%	83%	33%	42%	42%	50%	92%	75%
ensemble	100%	13%	4%	0%	1%	4%	28%	1%	68%	66%	25%	48%	35%	23%	90%	69%

Tableau 15 : comportement de ceux qui viennent pour Internet par rapport à :

	répartit	emprunter	emprunter	emprunter	emprunter	pour	pour faire	lire	approche	Découverte	Actualité des	journaux	magazin	radio	TV
--	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------	------------	------	----------	------------	---------------	----------	---------	-------	----

	ion	des livres	des disques	des DVD	des vidéos	travailleur	des recherches	presse	différente de l'info	d'artistes ou d'auteurs	documents à la médiathèque	pour l'info	es pour l'info	pour l'info	pour l'info
15-19 ans	34%	43%	21%	7%	7%	86%	64%	14%	57%	64%	50%	21%	14%	21%	64%
20-34 ans	44%	61%	50%	50%	28%	28%	39%	28%	78%	89%	67%	61%	11%	39%	44%
35-49 ans	15%	50%	17%	50%	50%	17%	50%	33%	100%	67%	83%	83%	0%	50%	33%
50-59 ans	5%	100%	50%	100%	50%	0%	50%	100%	100%	100%	50%	100%	100%	100%	100%
60 ans et plus	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%	0%	100%	0%
cadre	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	7%	0%	0%	0%	0%	67%	33%	0%	0%	67%	33%	0%	0%	0%	67%
profession intermédiaire	7%	67%	33%	67%	67%	33%	33%	33%	67%	100%	67%	100%	0%	33%	0%
	17%	71%	43%	43%	29%	57%	57%	29%	71%	86%	57%	71%	14%	29%	14%
employé	17%	57%	43%	43%	43%	29%	29%	14%	86%	71%	57%	43%	29%	43%	14%
	29%	67%	42%	42%	25%	33%	42%	33%	92%	75%	67%	58%	17%	42%	42%
ouvrier	7%	100%	33%	67%	67%	0%	33%	67%	100%	100%	100%	100%	33%	100%	100%
	17%	71%	14%	29%	29%	43%	43%	29%	71%	86%	57%	43%	14%	57%	86%
artisan, commerçant	2%	100%	100%	0%	100%	0%	0%	100%	100%	100%	100%	0%	0%	100%	0%
	10%	50%	50%	25%	50%	75%	75%	50%	75%	50%	75%	25%	25%	25%	75%
demandeur d'emploi	12%	40%	40%	60%	0%	20%	40%	20%	80%	80%	80%	80%	0%	0%	20%
	12%	20%	20%	40%	0%	53%	67%	0%	80%	93%	67%	60%	0%	0%	53%
retraité	5%	50%	50%	50%	0%	0%	50%	100%	50%	50%	50%	100%	50%	100%	50%
	7%	33%	67%	67%	33%	0%	33%	67%	33%	67%	67%	67%	33%	100%	67%
lycéen	24%	30%	10%	0%	0%	80%	60%	0%	50%	60%	40%	10%	0%	20%	70%
étudiant	24%	60%	40%	40%	20%	60%	60%	30%	70%	80%	60%	50%	20%	40%	70%
ensemble	100%	54%	34%	37%	24%	44%	49%	29%	73%	76%	61%	54%	15%	39%	51%

Annexe 3

Réponses à la question 20 concernant les attentes relatives à une médiathèque.

- + de 60 ans, femme, retraité : « achat d'ouvrages et de revues qu'individuellement l'on ne pourrait pas s'acheter »
- + de 60 ans, femme, retraité : « seuls m'intéressent les livres et les nouveaux sont bien longs à obtenir »
- 15-20 ans, femmes, étudiant, prof intermédiaire : « Avoir une offre de choix grande et d'actualité »
- 15-20 ans, femmes, étudiant, cadre : « une plus grande diversité de documents proposés par rapport à une bibliothèque classique »
- 15-20 ans, femmes, lycéen, prof intermédiaire : « Un lieu calme avec des lectures extrêmement variées ne prenant pas en compte que le modèle occidental, un peu d'originalité pour permettre une vision plus large »
- 15-20 ans, femmes, lycéen, ouvrier : « plus de livres qui viennent de sortir. Le temps de sortie du livre et de son arrivée à la médiathèque est trop long »
- 20-34 ans, femmes, demandeur d'emploi : « plus de documents pour l'apprentissage des langues, notamment les langues orientales (tamoul) »
- 20-34 ans, femmes, demandeur d'emploi : « un large choix, des personnes qui peuvent conseiller »

- 20-34 ans, femmes, employé : « y trouver un maximum de livres universitaires et les nouveaux romans et nouvelles qui viennent de paraître, qu'elle réactualise quotidiennement les livres »
- 20-34 ans, femmes, employé : « malgré une grande diversité musicale, j'attends plus de renouvellement au niveau musique »
- 20-34 ans, femmes, étudiant, employé : « les horaires d'ouvertures (fermeture de la médiathèque souvent la matinée). Problèmes pour venir aux horaires de la médiathèque. »
- 20-34 ans, femmes, étudiant, employé : « Qu'il y ait des nouveautés (en CD de l'import + des groupes indépendants que l'on ne trouve pas ni au rayon disques des supermarchés ni à la fnac dans les bacs). Que les documentalistes soient un minimum intéressés par les nouveautés, qu'ils sachent nous aiguiller dans nos recherches. Qu'il y ait plus de DVD (2 par personnes au moins), plus de livres en langues étrangères (anglais), plus de films d'auteurs (même si je sais que la médiathèque est accessible au grand public j'aimerais bien pouvoir trouver plus de documents livres mais surtout films et CD indépendants. Mes attentes sont partiellement satisfaites puisque j'ai déjà emprunté la plupart des docs dans les registres que j'apprécie et qu'il n'y a plus beaucoup de choix. Je songe à changer de médiathèque mais y aura-t-il plus de choix ailleurs ? »
- 20-34 ans, femmes, prof intermédiaire : « En vidéo DVD, des films moins connus »
- 35-49 ans, femmes, demandeur d'emploi : « Il n'y a pas assez de livres d'art, de livres sur certains artistes et surtout les sculpteurs, les musées, les lieux à visiter »
- 35-49 ans, femmes, employé : « plus de livres récents. Les ouvrages sont trop vieux à la médiathèque. Ici il n'y a que des chômeurs et des vieux. Quand on commande, c'est trop long. Pour Internet c'est bien »
- 35-49 ans, femmes, employé : « pour les plus jeunes : encourager la lecture et en général inciter à la curiosité »
- 35-49 ans, femmes, prof intermédiaire : « on a toujours des attentes, même lorsque l'on est satisfait »

- 50-59 ans, femmes, retraité : « les services rendus sont déjà excellents »
- 50-59 ans, femmes, retraité : « qualité de l'accueil »
- + de 60 ans, homme, retraité : « plus de documentaires »
- + de 60 ans, homme, retraité : « le personnel exécute très bien ce qui se déroule et se crée à la médiathèque. Pas de critiques. »
- 15-20 ans, homme, étudiant, prof intermédiaire : « La diversité des documents proposés pour une objectivité la plus efficace possible. Un classement efficace pour une autonomie totale »
- 15-20 ans, homme, lycéen, prof intermédiaire : « j'en ai pas, tout est parfait »
- 20-34 ans, homme, employé : « plus de débat par le biais de projection où d'intervenants sur des thèmes d'actualité ou . La médiathèque doit favoriser l'échange »
- 20-34 ans, homme, employé : « richesse, diversité des oeuvres, accès aux classiques »
- 20-34 ans, homme, étudiant, employé : « il faudrait qu'il y ait plus de postes pour aller sur internet, une selection de sites utiles et intéressants dans les favoris aiderait à naviguer plus facilement »
- 20-34 ans, homme, étudiant, ouvrier : « la médiathèque, pour moi, doit être un outil d'épanouissement intellectuel et culturel et en cela, la possibilité de consulter, emprunter des ouvrages ou autres documents culturels est déjà un grand apport. De plus, la possibilité de découvrir d'autres éléments de culture variés doit être un objectif majeur de la médiathèque afin de pouvoir ouvrir des réflexions personnelles et développer la culture. Enfin la possibilité de côtoyer, de se former avec des outils multimédias est aujourd'hui indispensable pour pouvoir avancer dans ses recherches. »
- 20-34 ans, homme, étudiant, ouvrier : « Rendre la culture accessible au plus grand nombre »
- 20-34 ans, homme, étudiant, demandeur d'emploi : « augmenter les horaires d'ouverture de la médiathèque, renouveler un bon nombre de manuels (certains sont très vieux !) »
- 20-34 ans, homme, ouvrier : « plus de documentation sur certains sujets »

- 20-34 ans, homme, prof intermédiaire : « développement d'un noyau pédagogique, documents utilisables pour des professions. »
- 20-34 ans, homme, prof intermédiaire : « découverte culturelle quelque soit le sujet »
- 35-49 ans, homme, cadre : « ouverture (si possible) permanente durant toute la semaine »
- 35-49 ans, homme, demandeur d'emploi : « diversification des produits Fonds breton ça serait extraordinaire d'avoir des ressources locales comme des CD d'émission (radio, TV) sur le pays de Lorient et la Bretagne. Super choix, trop cher pour les adultes avec "petit" contrat de travail »
- 35-49 ans, homme, employé : « plus d'heures d'ouverture, plus d'offres documentaires, des services en ligne via un portail »
- 35-49 ans, homme, prof intermédiaire : « Plus d'intervenants extérieurs pour des ateliers, des conférences, des projections »
- 50-59 ans, homme, employé : « plus d'ouverture sur le monde professionnel et la formation adulte »

Annexe 4

Réponses à la question 1 ! des raisons d'un non recours aux bibliothécaires

1. demandeur d'emploi, 20-34 ans : « les recherches ne sont pas trop difficiles »
2. demandeur d'emploi, 35-49 ans : « certaines personnes ne sont pas très au courant ou de mauvaise humeur »
3. employé, 20-34 ans : « Aucun problème pour me diriger et trouver ce que je cherche »
4. employé, 20-34 ans : « parce que cela n'est pas nécessaire »
5. étudiant, cadre, 15-20 ans : « hommeelles n'ont pas l'air aimable »
6. étudiant, employé, 20-34 ans : « elles ils n'ont pas toujours les connaissances nécessaires pour répondre aux questions. Elles/ils ne sont parfois spécialisés que dans certains domaines (pas toujours polyvalents) et pas tous passioné(es) »
7. étudiant, employé, 20-34 ans : « la recherche de documents grâce aux ordinateurs est très efficace »
8. étudiant, ouvrier, 20-34 ans : « car j'ai l'habitude de me repérer parmi les différents outils de recherche et dans le classement de la bibliothèque »
9. étudiant, prof intermédiaire, 15-20 ans : « En général les classements sont assez bien effectués pour trouver ce qu'on cherche nous même »
10. étudiant, retraité, 20-34 ans : « j'essaie de me débrouiller tout seul »
11. lycéen, demandeur d'emploi, 15-20 ans : « J'arrive à me débrouiller tout

seul »

12. lycéen, ouvrier, 15-20 ans : « Elles me font peur »

13. prof intermédiaire, 20-34 ans : « autonome »

14. prof intermédiaire, 35-49 ans : « manque de compétences »

15. retraité, 50-59 ans : « En général je viens chercher quelque chose de précis, autrement j'ai l'impression de les déranger »